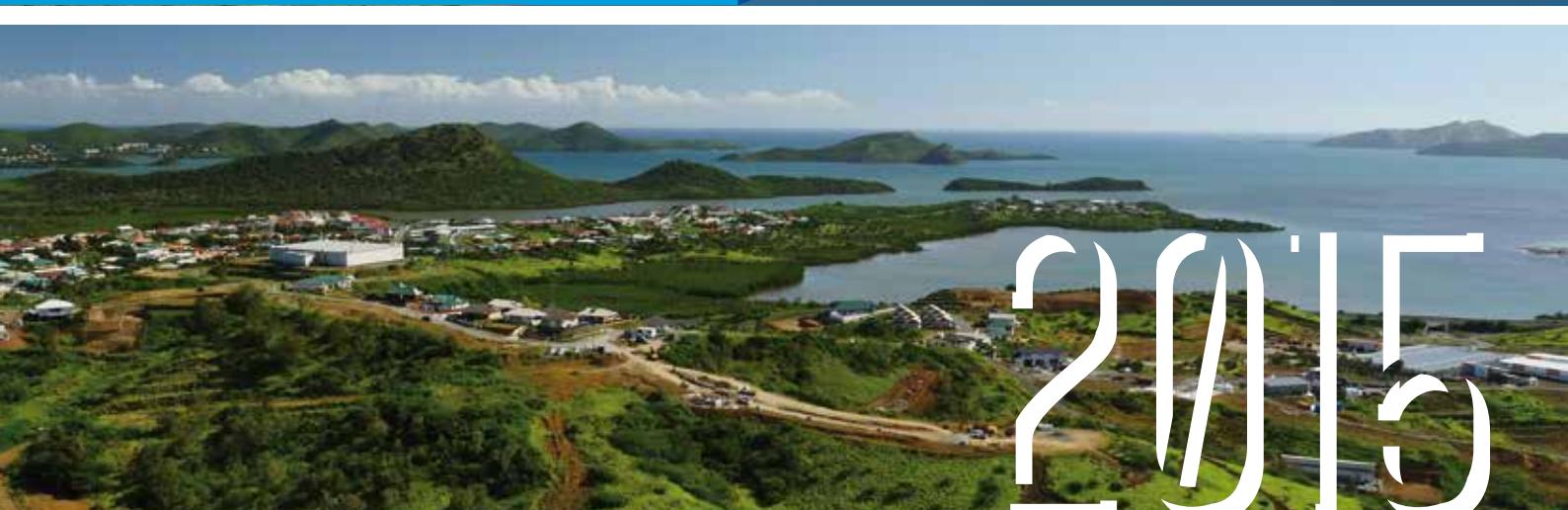




# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# 2015



# SOMMAIRE

03

Présentation  
de la collectivité

04

Indicateurs financiers  
de la province Sud

06

Organisation générale  
et moyens humains

01



## PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Direction  
de l'environnement (DENV)

Direction du  
développement rural (DDR)

Direction de l'économie,  
de la formation  
et de l'emploi (DEFE)

02



## PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

18

Direction de l'équipement (DEPS)

20

Direction du logement (DL)

22

Direction du foncier  
et de l'aménagement (DFA)

03



## PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE

26

Direction de l'éducation (DES)

30

Direction de la culture (DC)

32

Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

34

Direction de l'action sanitaire et sociale (DPASS)

37

Mission à la condition féminine (MCF)

04



## PÔLE FONCTIONNEL

40

Direction des finances (DF)

42

Direction du système d'information  
(DSI)

44

Direction des ressources humaines  
(DRH)

46

Direction juridique et  
d'administration générale (DJA)

48

Inspection générale  
de la province Sud

49

Service de la Communication

# PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ



Instaurées par les accords de Matignon en 1988, l'organisation, le fonctionnement et les attributions des trois provinces sont fixés par la loi organique 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie. La loi organique leur confère une compétence « de droit commun ». Elles sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'État et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, et aux communes par le code des communes de la Nouvelle-Calédonie (compétences d'attribution).

## ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une assemblée élue au suffrage universel qui compte 40 conseillers provinciaux, dont 32 siègent au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. La durée du mandat des conseillers est de 5 ans.

## RÔLE DU PRÉSIDENT LA PROVINCE SUD

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en assemblée ou par le bureau. Il est assisté de trois vice-présidents et d'un cabinet. En 2015, le secrétariat de l'assemblée a organisé 68 réunions de commissions et 12 assemblées de province. Le bureau de l'assemblée a adopté 834 délibérations et l'assemblée 52 délibérations.

## EN CHIFFRES

SUPERFICIE : 7 012 KM<sup>2</sup>

13 COMMUNES  
(hors Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord)

Population :  
199 983 HABITANTS  
soit 75 % de la population totale de la Nouvelle-Calédonie (recensement 2014)

3 AIRES COUTUMIÈRES  
Djubéa Kapone, et partie de Xaracuu et Ajie Aro

97 ÉCOLES PUBLIQUES,  
20 COLLÈGES PUBLICS

Taux de natalité NC :

17 POUR MILLE  
EN 2012  
(10,3 en UE27)

Taux de mortalité infantile NC :

3,9 POUR MILLE  
EN 2012  
(3,8 en UE27)

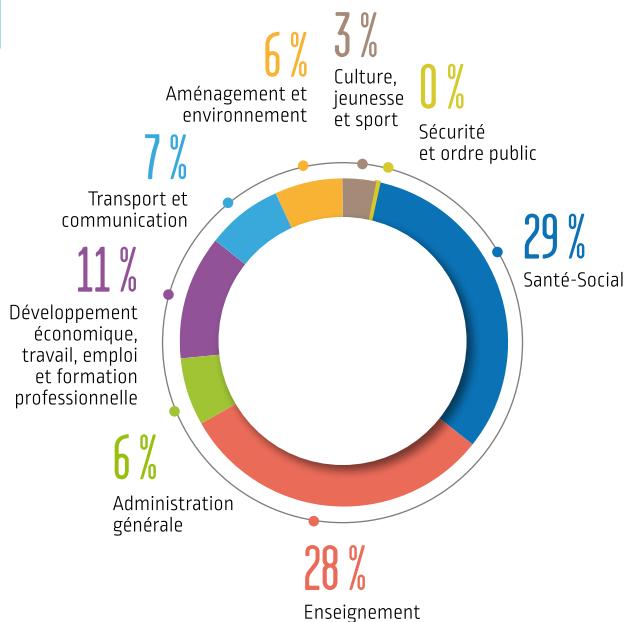
Taux de chômage :

5 % ESTIMÉ EN 2014  
en province Sud  
(10,7 en UE27)

# INDICATEURS FINANCIERS DE LA PROVINCE SUD

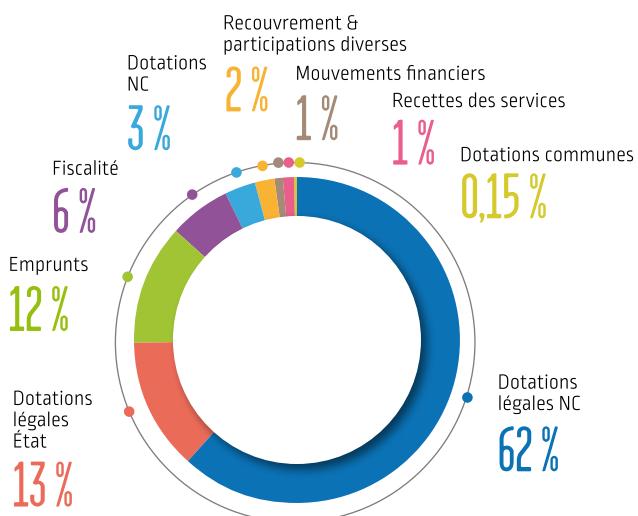
DÉPENSES RÉALISÉES  
EN 2015

54 575  
MILLIONS DE FRANCS CFP

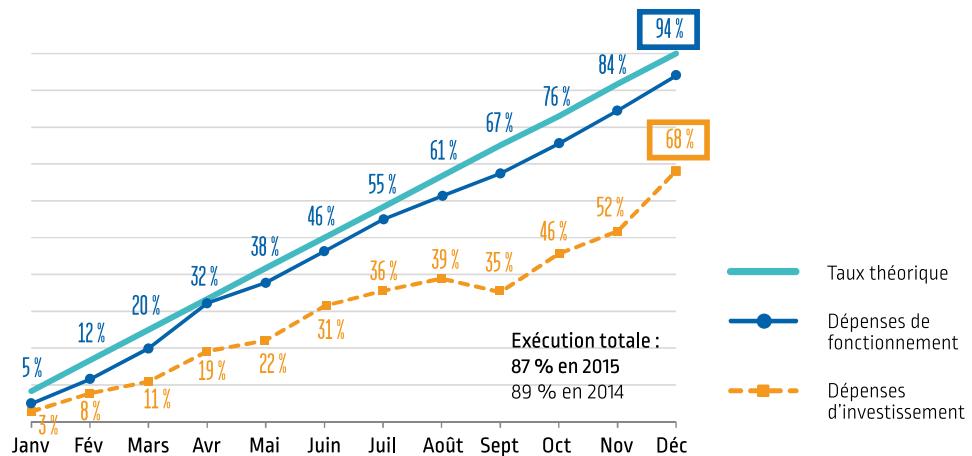


RECETTES RÉALISÉES  
EN 2015

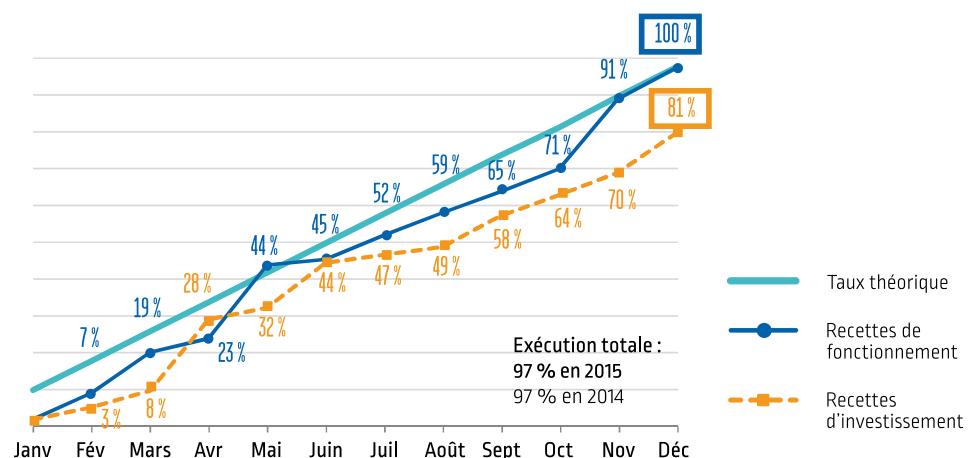
55 505  
MILLIONS DE FRANCS CFP



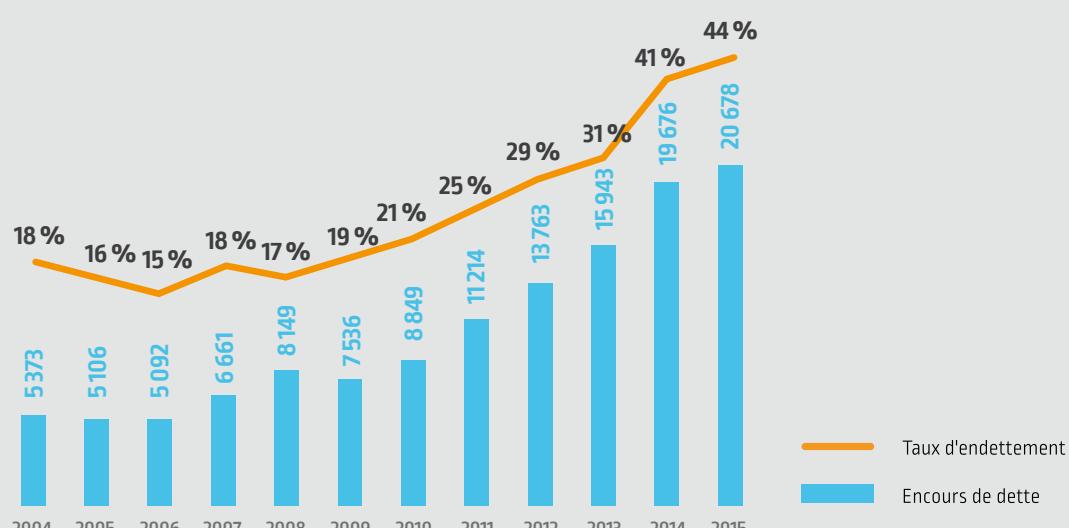
## EXÉCUTION DES DÉPENSES



## EXÉCUTION DES RECETTES



## TAUX D'ENDETTEMENT



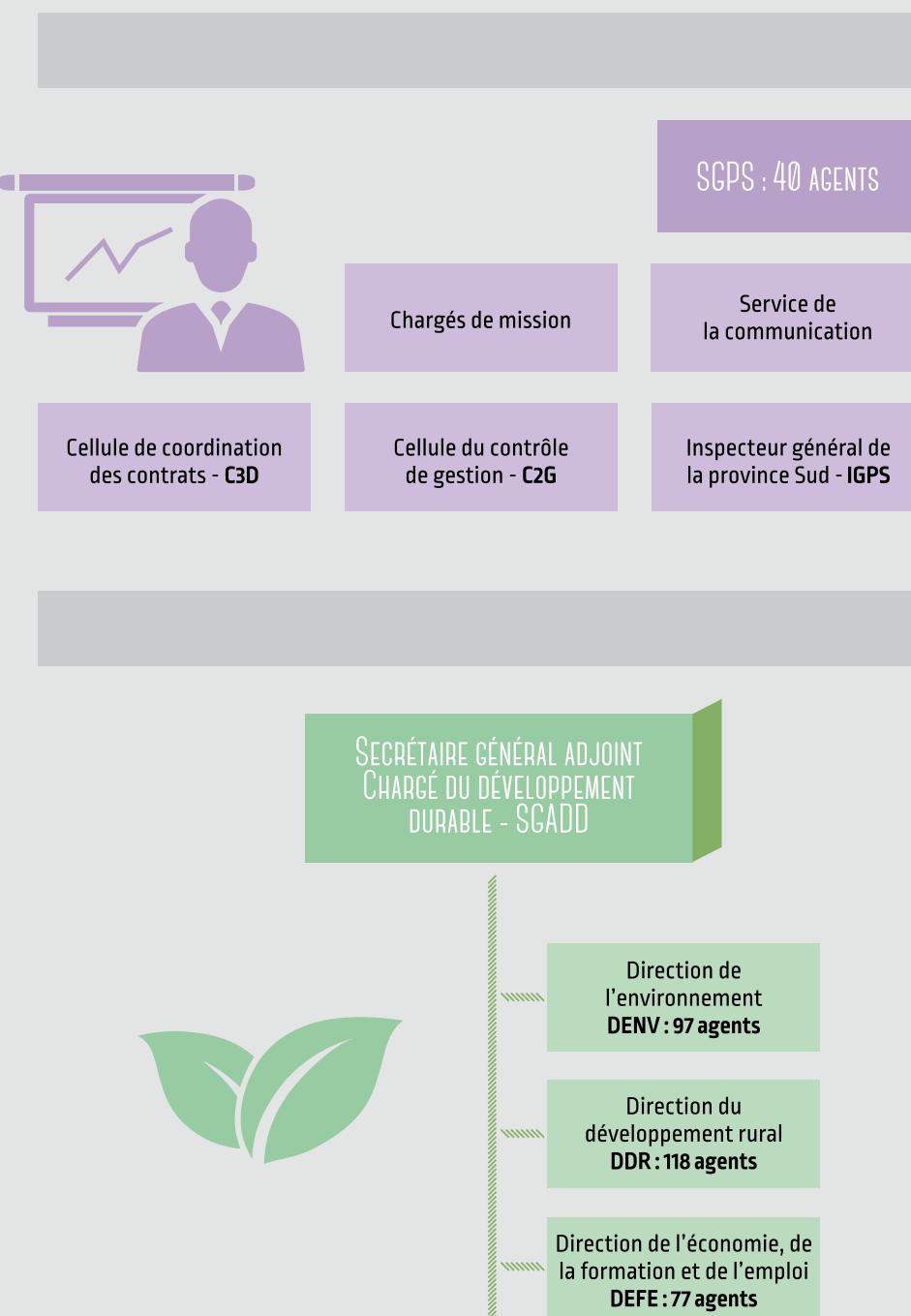
# ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2015, les effectifs provinciaux s'élèvent à environ 2 420 agents, dont 1 100 enseignants affectés dans les écoles primaires. 81 % de l'effectif est fonctionnaire, 12 % en CDI, 6 % en CDD, 0,3 % sous convention collective. En outre, 515 personnes ont bénéficié du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) en 2015.

L'organisation administrative est répartie en pôles de compétences fonctionnels (DFI, DRH, DS1, DJA) et opérationnels (développement durable : DENV, DDR, DEFE ; aménagement du territoire : DEPS, DFA, DL ; éducation, jeunesse et vie sociale : DES, DC, DJS, DPASS, MCF). Le service de la communication, ainsi que des chargés de mission sur des thématiques particulières dépendent directement du secrétariat général.

Dans le cadre de la convention conclue avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la DIMENC exerce, pour le compte de la collectivité, des missions relevant des compétences provinciales dans les domaines de l'industrie, des mines et des carrières :

- 83 inspections de sites soumis à l'ICPE suivis par la DIMENC ont été effectuées par celle-ci dont 27 suite à des plaintes et/ou des pollutions.
- Participation à quatre comités d'information et de concertation relatifs aux activités des unités métallurgiques de VALE et de la SLN et à la préparation des Plans Particuliers d'Intervention.
- 73 actes réglementaires (39 récépissés et 36 arrêtés) proposés au président de la province Sud.
- Instruction du dossier de demande d'autorisation d'exploiter une centrale thermique au charbon par Doniambo Énergie et réalisation des enquêtes publiques de ce dossier.
- Poursuite du travail avec le secrétariat général de la province Sud ainsi qu'avec les administrations directement concernées, sur document d'orientation sur les carrières.





## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

### 1 PÔLE FONCTIONNEL



Direction des finances  
DFI : 23 agents

Direction du système  
d'information  
DSI : 34 agents

Direction juridique  
et de l'administration  
DJA : 49 agents

Direction des ressources  
humaines  
DRH : 39 agents

### 3 PÔLES OPÉRATIONNELS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT  
CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE - SGAAT



Direction  
de l'équipement  
DEPS : 161 agents

Direction du foncier et  
de l'aménagement  
DFA : 84 agents

Direction du logement  
DL : 25 agents

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT  
CHARGÉ DE L'ÉDUCATION, DE LA  
JEUNESSE ET DE LA VIE SCOLAIRE  
SGAEJVS



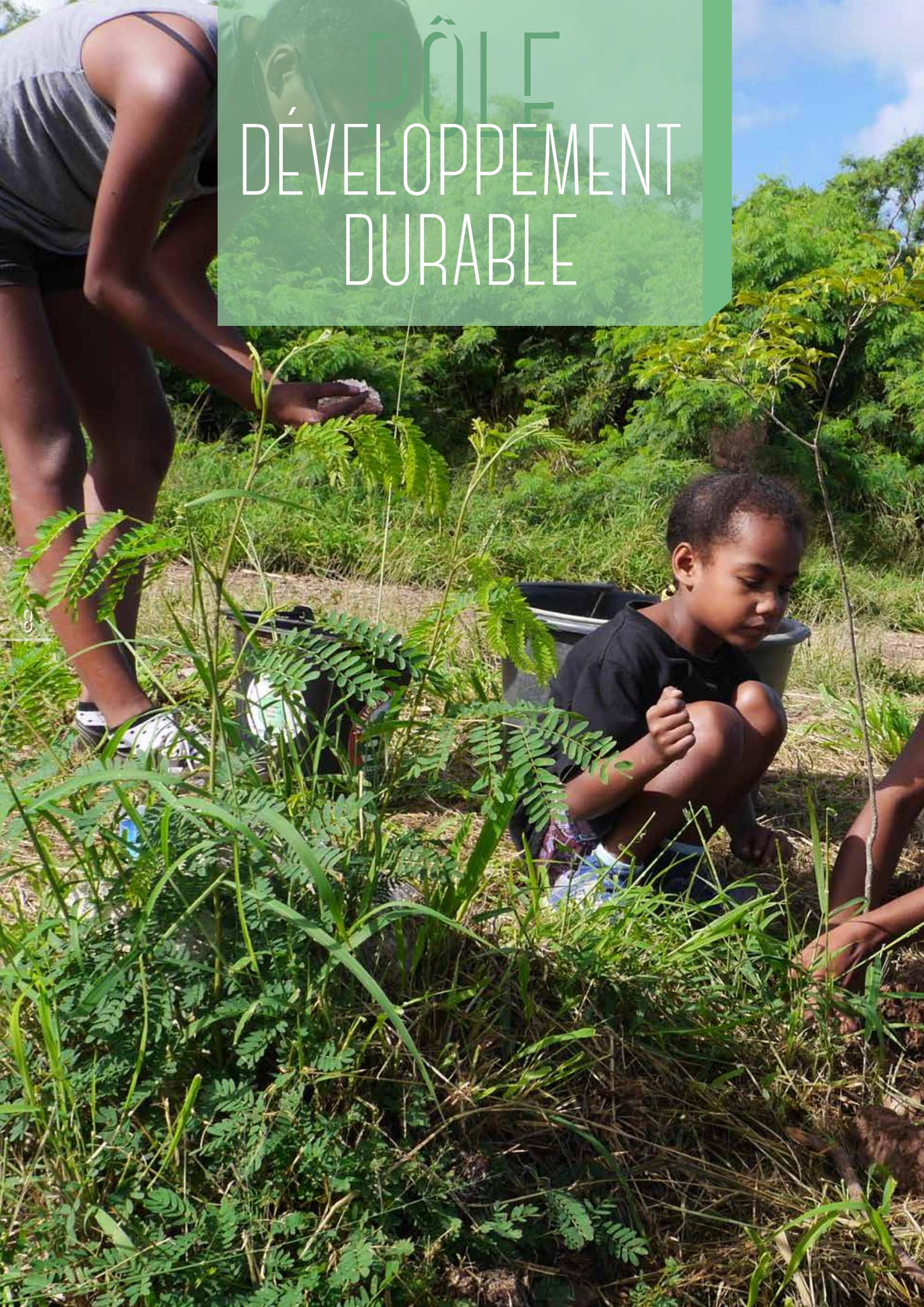
Direction de l'éducation  
DES : 1231 agents dont  
1107 dans les écoles

Direction de la culture  
DC : 18 agents

Direction de la jeunesse  
et des sports  
DJS : 57 agents

Mission à la condition  
féminine  
MCF : 5 agents

Direction de l'action  
sanitaire et sociale  
DPASS : 346 agents



PÔLE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



DIRECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION  
DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA FORMATION  
ET DE L'EMPLOI

# DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



## DENV

La Direction de l'environnement est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en matière d'environnement et de développement durable. Elle concourt à la prévention des menaces pesant sur la biodiversité et à sa préservation, à la gestion des milieux terrestres et marins, des paysages et des sites, et à la protection des milieux aquatiques. Elle définit, gère, organise et procède au suivi des réseaux d'aires protégées, gère le Parc zoologique et forestier et le Parc provincial de la Rivière Bleue. Elle met aussi en œuvre les politiques provinciales concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) relevant de ses attributions. Elle émet des avis dans le cadre des consultations administratives (aménagements, autorisations et documents d'urbanisme, occupations du domaine public maritime...), délivre les permis de chasser, les autorisations de défrichements, de prélèvements d'espèces protégées et d'impacts à des écosystèmes d'intérêt provincial, participe à la prévention et à la réduction des pollutions et des risques, notamment à travers la mise en place de filières de collecte, de traitement, d'élimination ou de valorisation d'effluents ou de déchets. Elle assure l'élaboration et la mise en œuvre du code de l'environnement et concourt à la police environnementale. Elle est également chargée de la sensibilisation et contribue à l'éducation à l'environnement et au développement de l'écocitoyenneté.

10

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

BUDGET  
FONCTIONNEMENT  
**811,5**  
MILLIONS DE FCFP

BUDGET  
INVESTISSEMENTS  
**1,358**  
MILLIARD DE FCFP



### BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES

Réalisation de la première évaluation du plan de gestion d'un des sites inscrits au Patrimoine Mondial : celui de la ZCO avec plus de 80 % d'actions réalisées.

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Un bureau des impacts environnementaux a été créé ; celui-ci a notamment en charge de traiter les dossiers aménagements urbains et ceux des mines. Le code de l'environnement a été modifié de façon substantielle : extension du champ des études d'impact et mise en ligne des études d'impact, avec possibilité pour les administrés de formuler des observations qui sont prises en compte dans la décision.

### INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

En matière d'ICPE, la province Sud a impulsé une politique de transparence totale qui a conduit à la publication sur le site Internet provincial de l'intégralité des ICPE et de toutes les consultations publiques. Parallèlement, la direction s'est attachée à développer une base de données et un outil de suivi commun entre la DENV et la DIMENC.

### INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

Un fait particulier a marqué la rentrée 2015 : l'incendie sur un des casiers de l'ISD de Gadji, ce qui a provoqué des conflits notamment sur les cendres de Prony Énergies et le blocage du centre de traitement des matières de vidange. S'est alors mis en place un Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC), accompagné d'une étude environnement autour de l'ISD.

La province Sud a lancé la création d'un centre de bancarisation des données environnementales afin de faciliter leur gestion, centre qui sera rendu accessible au public dès fin 2016.

## PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

La DENV a apporté son soutien, aussi bien financier que technique, à certaines infrastructures de valorisation des déchets de même qu'à quelques communes dans la modernisation de la gestion de leurs déchets. Ainsi les travaux de réhabilitation du dépotoir de Boulouparis et de la décharge sauvage de La Tontouta (financement à 50 % par la province) ont été réceptionnés. Les points d'apport volontaire de la Ville de Nouméa (financement à 40 % par la province) ont été inaugurés. En collaboration avec plusieurs partenaires, la filière déchets organiques s'est structurée en vue d'atteindre l'objectif provincial de valorisation de 60 % des déchets organiques à l'horizon 2018.

• **Schéma provincial de gestion des déchets (SPGD) :** l'objectif est qu'à l'horizon 2018, 10 % des déchets non dangereux et 30 % des déchets dangereux soient valorisés.

• **428 kg de déchets ménagers et assimilés** collectés par habitant et par an (stable depuis 2012).

• **Le réseau de déchèteries,** cofinancé à 50 % par la province, s'étoffe et comprend aujourd'hui 9 installations et 2 à venir (sur Yaté et Dumbéa).

• **6 filières de déchets** sont réglementées en Nouvelle-Calédonie : les pneus, les piles, les huiles, les véhicules hors d'usage, les batteries et les déchets d'équipements électriques et électroniques. Au total, ce sont ainsi 6 500 tonnes qui ont été récupérées et 4 300 véhicules hors circuit d'usage.

Des journées techniques REP ont établi, en concertation avec l'ensemble des acteurs, un plan d'action pour améliorer le fonctionnement des filières. Une nouvelle filière déchets d'emballages et journaux/magazines est par ailleurs à l'étude.

## CONTRÔLE STRICT DES « HORS-LA-LOI »

La province Sud ne tolère aucun manquement aux règles s'appliquant à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Ainsi des condamnations exemplaires ont été obtenues contre des actes de braconnage, notamment de roussettes. Sur l'année, 7 800 personnes ont été sensibilisées, de manière générale, et contrôlées (+ 42 % par rapport à 2014). De ce fait la collaboration avec les forces de l'ordre a été renforcée (+ 30 % par rapport à 2014).



## GESTION DES PERMIS DE CHASSER ET DE PÊCHER

- 4 733 permis de chasser (- 25 % par rapport à 2013)
- 493 permis de pêche (black bass)
- 20 autorisations de chasse de nuit contre les nuisibles

## PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Dans le cadre du suivi de population du programme de conservation des cagous sauvages, le recensement quinquennal est terminé. Les résultats seront connus en 2016.

- **Fréquentation :** 30 467 visiteurs, soit 3 000 de plus qu'en 2014
- **Recettes :** 10,9 millions de francs CFP

## PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER

Dans le cadre du schéma directeur, un plan de développement 2016-2020 a été proposé. À noter également la validation de la proposition « Réseaux des parcs naturels » et l'aménagement du sentier « La forêt dans la ville ».

- **Fréquentation :** 99 260 visiteurs, 12 499 scolaires sensibilisés
- **Recettes :** 19,6 millions de francs CFP

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ : TOLÉRANCE ZÉRO

La DENV a enregistré avec satisfaction l'action de la justice en termes de sanction des contrevenants. Ainsi en 2015 : 13 délibérés avec versement à la province Sud de dommages et intérêts ont été rendus (2 050 000 francs ont été octroyés).

**386 ICPE EN PROVINCE SUD, DONT 195 À NOUMÉA**

# DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

## DDR

La Direction du développement rural a pour mission de maintenir l'emploi et de développer l'économie rurale, au travers du code des investissements pour les secteurs agricole et maritime. Elle oriente et développe les productions agricoles pour le marché local et l'exportation, dans le respect de l'environnement et des consommateurs. Elle est aussi compétente en matière de forage et de captage des ressources d'eau. Elle observe et analyse l'évolution du milieu agricole. La DDR est de plus en contact permanent avec les institutions, les établissements publics et les professionnels.



### MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE PROVINCIALE (PPAP)

Suite aux Assises provinciales du développement rural tenues en octobre 2014, qui ont réuni les acteurs du monde rural calédonien, un certain nombre de propositions ont été recueillies. Celles-ci ont été analysées en 2015 par les équipes de la DDR et de la Chambre d'agriculture et les grandes lignes de la politique publique agricole provinciale ont ainsi été construites. Celles-ci ont été exposées par le président, Philippe Michel, à Bourail devant une assemblée de 600 professionnels le 17 juin dernier. La totalité des orientations et des mesures proposées, par filière de production puis par thématique transversale, a été validée.

### FAIRE PROGRESSER L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le principal objectif de la PPAP, Politique Publique Agricole Provinciale, est de faire progresser le taux d'autosuffisance alimentaire de la Nouvelle-Calédonie. L'ambition est de le faire passer de 15 % en 2015 à 30 % dans dix ans. La relance de productions locales passera par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies ambitieuses, solides et novatrices. Quatre filières prioritaires ont été mises en avant : les céréales, les fruits et légumes, l'aviculture chair et l'élevage de gros bovins viande.

# OBJECTIF 30 % D'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE EN CALÉDONIE EN 2025



## VERS UN CODE RURAL ET PASTORAL CALÉDONIEN

Élément majeur pour l'avenir de l'agriculture : la loi de pays portant sur la création du code rural et pastoral calédonien. L'une des mesures phares adoptées par le congrès est l'instauration des baux ruraux attendue depuis des années par le monde agricole.

## DES ÉTUDES ESSENTIELLES POUR L'AVENIR

Dans le contexte de la PPAP et de l'élaboration du code rural et pastoral, plusieurs études ont été lancées afin de fixer le cap à

suivre. C'est le cas d'un certain nombre de schémas directeurs, ceux de la filière céréales et oléo-protéagineux, de la filière avicole chair, de la filière fruits et de la filière ovine. A aussi été mise à l'analyse la faisabilité d'un agrégateur fruits et légumes et de la charte des horticulteurs professionnels. Enfin des études ont été menées sur la ressource en eau agricole des principaux cours d'eau et sur la faisabilité d'une filière de transformation de la viande porc.

## FILIÈRE PRIORITAIRE PPAP : LES CÉRÉALES

Après une baisse continue de la production provinciale de maïs, les rendements progressent en 2015 grâce à l'élévation du niveau technique des céréaliculteurs bien suivis par les techniciens de la DDR. L'aide provinciale à l'achat de semences a été reconduite.

## LE CASE RURAL : EN VOIE DE REFONTE

Le code des aides pour le soutien de l'économie en province Sud (CASE) a été instauré en 2011, néanmoins cette création n'a pas contribué à l'augmentation des productions agricoles. Pour atteindre les objectifs ambitieux de la PPAP, les aides existantes du CASE rural seront donc modifiées et complétées, mais également abandonnées si elles se montrent peu efficientes. De nouvelles mesures seront proposées pour soutenir chacun des rouages qui constituera l'articulation de la PPAP : le foncier, l'agrégation, les organisations professionnelles, la modernisation et la diversification. Le but est d'arriver, après consultation des professionnels, à un vote en assemblée mi-2016.

## FERTILITÉ DES SOLS

Avec la PPAP, la province milite pour une amélioration de la technicité de ses agriculteurs, ce qui passe avant tout par celle de ses agents. L'apport d'engrais systématique au détriment du « naturel » a amené la DDR à se rapprocher d'un laboratoire de Montpellier afin d'acquérir des compétences en termes d'outils de diagnostic de la fertilité biologique des sols et l'interprétation de ses analyses. L'idée est d'être en mesure de fournir à l'agriculteur une analyse de sol complète avec des recommandations adaptées pour une culture et un sol donnés.

## LA LUTTE BIOLOGIQUE : UNE PREMIÈRE

La province Sud a lancé en mars son programme de lutte biologique, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Calédonie. La première action a consisté à introduire des charançons d'eau à la Tamoa sur un plan infesté de jacinthes d'eau, une espèce envahissante. Cette opération vise un développement durable, au bénéfice du monde agricole et de l'environnement, dans le cadre d'un suivi technique et scientifique rigoureux.

# DIRECTION DE L'ÉCONOMIE DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

DEFE

La Direction de l'économie, de la formation et de l'emploi compte 109 agents. Elle gère 8 antennes à Païta, Dumbéa, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio, île des Pins, et assure des permanences à Boulouparis, Plum, Farino, Saraméa et Moindou. Ses missions sont de mettre en œuvre les politiques de développement économique et d'emploi-formation-insertion de la province Sud.

1,381 MILLIARD  
DE FCFP RÉSERVÉ À  
L'EMPLOI, LA FORMATION  
ET L'INSERTION





## SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En matière de développement économique, la DEFE apporte un soutien aux investissements des entreprises (hors agriculture, pêche et aquaculture) et à la création d'emplois. Elle agit en termes d'investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement.

Dans le cadre des aides CASE (Codes des Aides pour le Soutien à l'Économie), 38 dossiers ont été agréés pour 46 instruits, représentant un montant global de 89 millions de francs CFP (31,3 millions pour le secteur de l'industrie et de l'artisanat, 35,6 millions pour les commerces et services et 22,1 millions pour le tourisme). Un certain nombre d'aides à l'emploi ont également été apportées aux entreprises : aides CAFAT (16,8 millions de francs), aides Ruamm (1,8 million de francs) et aides au maintien de l'effectif salarié (13,6 millions de francs).

## ACTIONS 2015

En 2015, le fonds de garantie de la province Sud a accordé 349 garanties (19 dossiers bancaires et 330 dossiers ADIE) pour 302 millions de francs CFP de crédits garantis à hauteur de 225 millions de francs CFP.

Le service du développement économique (SDE) a participé à l'élaboration de la stratégie territoriale de l'innovation. Il a lancé les travaux préparatoires à l'extension du « prêt de développement province Sud » en collaboration avec l'ICAP, l'AFD et Bpifrance. Le SDE a rédigé le premier avenant au fonds Sud-Innovation destiné à le rendre plus souple d'utilisation et a également assuré la Formation France Clusters dispensée aux animateurs de 6 grappes d'entreprises.

En matière de développement touristique, le SDE a assuré la mise en œuvre et le suivi du diagnostic territorial du tourisme et de la croisière à l'île des Pins, de même que la coordination et le suivi des travaux d'amélioration de l'accueil des croisiéristes toujours à l'île des Pins.

Le SDE a instruit une trentaine de dossiers de subventions, pour plus de 1 milliard de francs CFP, au profit des partenaires de la province Sud (GIE NCTPS, ADIE/Créa-jeunes, SANT, Grappes, Initiative NC/DOM-Création, offices du tourisme...) et une quinzaine de conventions de prestation pour le financement, à hauteur de 45 millions, d'actions de la CCI, TNS, CRTE, France-Cluster, Kahn & Associés...

# 1,449 MILLIARD POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## MÉDIATION, INSERTION & PRÉVENTION

18 chantiers d'insertion sur 10 communes ont été menés employant 158 stagiaires pour un budget de 204 millions de francs. La DEFE est chargée également de l'animation du dispositif des médiateurs dont le rôle est d'assurer un relais entre la province et les populations les plus éloignées. En 2015, ce dispositif a assuré 25 000 interventions auprès de 46 tribus réparties sur 10 communes. 20 thématiques ont été abordées telles que l'accès au logement, la formation, l'emploi, la santé, le sport, la sécurité, l'enseignement... La DEFE finance les partenaires de l'insertion à hauteur de 638 millions de francs CFP (dont la MJ, l'École de la 2<sup>e</sup> Chance, Active...), coordonne le dispositif d'accueil des personnes condamnées à des peines ou des mesures alternatives et participe aux actions provinciales sur Saint-Louis.

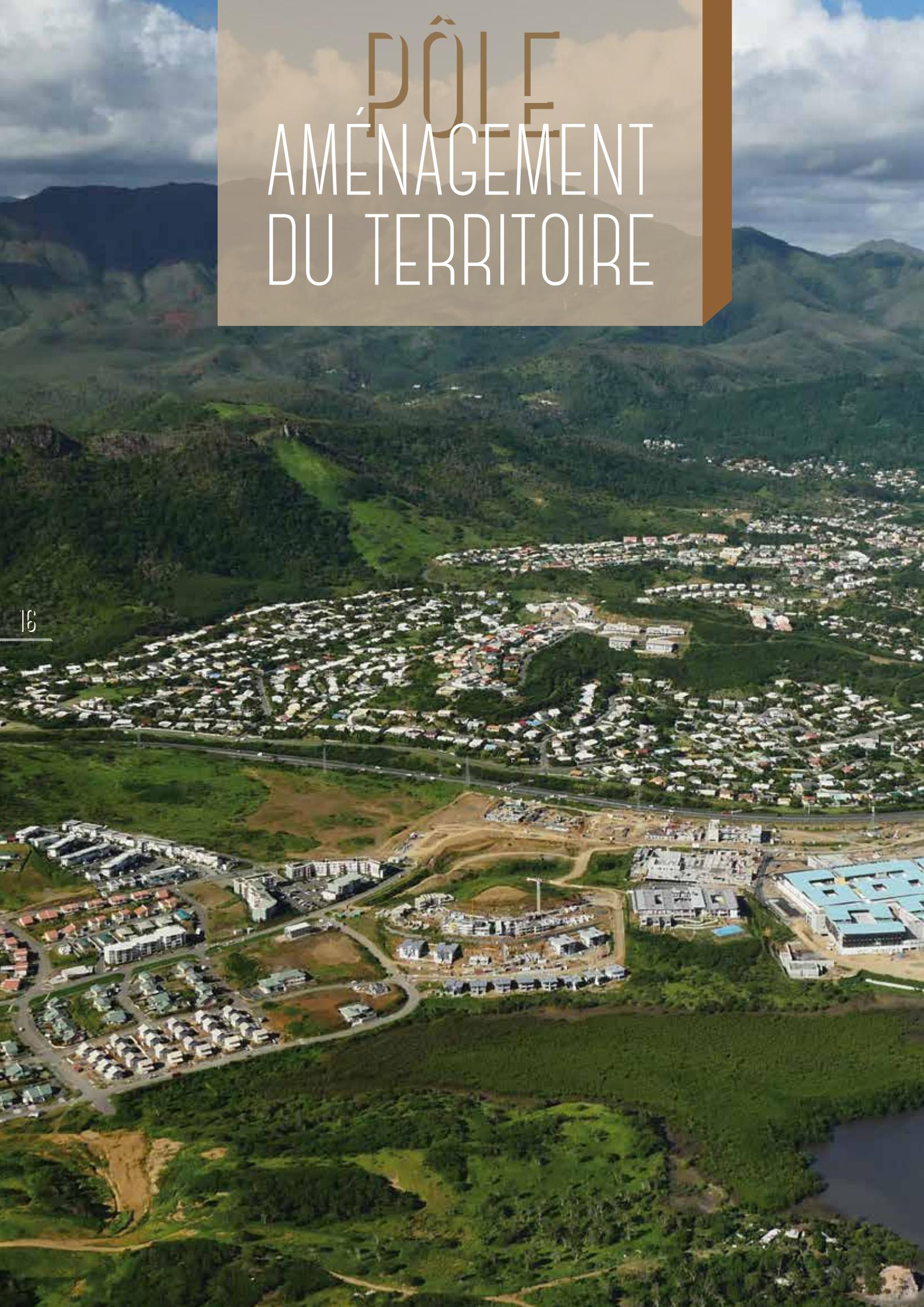
## DEMANDEURS D'EMPLOI : LÉGÈRE HAUSSE

En matière de politique emploi-formation-insertion, la DEFE, via le service de l'emploi et du placement (SEP), procède au placement des demandeurs d'emploi, aux sélections, à leur recrutement, mais également à leur orientation vers des stages et des formations. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi à fin 2015 était de 5 302 contre 5 179 en 2014. Parmi eux, 54 % étaient des femmes, 75 % avaient plus de 26 ans et 34 % ne possédaient pas de diplôme. En province Sud, le nombre d'offres en 2015 était de 6 109, soit 13,78 % de moins qu'en 2014, pour 1 976 placements enregistrés. Les mesures d'aide à l'emploi s'établissaient à 505 mesures pour un montant de 69,8 millions de francs. Presque 30 millions de moins qu'en 2014.

## ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

La province Sud accompagne les publics désireux de trouver un emploi, elle les aide dans leur recherche en travaillant les critères d'employabilité (métier recherché, diplôme, savoir-être, savoir-faire et disponibilité). Pour cela, elle a mis en place des parcours spécifiques et adaptés aux différents types de public reçus en province Sud. La formation professionnelle, c'est un peu plus de 500 formations individuelles et 364 en ateliers collectifs. 245 des 1 976 placements enregistrés ont été accompagnés d'une mesure d'aide à l'emploi facilitant le recrutement.

211 travailleurs handicapés ont été accompagnés et/ou placés sur les 589 traités en 2015. Quelque 165 personnes ont aussi été placées dans le cadre de la MRS (méthode de recrutement par simulation). Il s'agit de demandeurs d'emploi recrutés sans exigence d'expérience ni de diplôme, placés sur des métiers en tension face à un besoin économique localisé. D'autres actions de recrutement ont été menées avec la chaîne d'hôtel STARWOOD, l'armée (CIRFA) et COLAS.



# PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



02



■ DIRECTION  
DE L'ÉQUIPEMENT

■ DIRECTION DU LOGEMENT

■ DIRECTION DU FONCIER  
ET DE L'AMÉNAGEMENT



# DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

DEPS

La Direction de l'équipement est la direction constructrice de la province. Elle a pour mission de gérer et de développer les 270 kilomètres de routes du réseau provincial, mais aussi 8 ouvrages maritimes et, pour la Nouvelle-Calédonie, l'entretien du réseau routier de sa compétence [RT1-RT3]. Pour le compte d'autres directions provinciales, elle assure la maintenance et l'entretien des bâtiments et des terrains provinciaux, la conduite d'opérations de constructions publiques (notamment les collèges, les centres médico-sociaux, de loisirs) et la maîtrise d'œuvre de chantiers d'infrastructures routières, ainsi que l'entretien courant des voiries. La DEPS joue enfin le rôle de référent de la province en matière de politique de transport public, et de prise en compte de la question des transports dans les opérations d'aménagement.

EFFECTIFS  
161  
POSTES

18

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



INVESTISSEMENTS  
3,5  
MILLIARDS DE FCFP

FONCTIONNEMENT  
1,9  
MILLIARD DE FCFP

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le Plan pluriannuel d'investissement infrastructures validé en 2014 tourne autour de trois objectifs : fiabiliser, homogénéiser et sécuriser les infrastructures ; accompagner la mise en route de Neobus et le développement urbain ; clarifier la gestion du réseau routier.

### Doublement des voies de la VE2 au droit de l'échangeur de Koutio (sens Nord/Sud)

Il s'agit de la première phase du projet d'élargissement à 2 x 2 voies de la voie express à la hauteur de l'ancien péage de Koutio, afin d'éliminer le rétrécissement des voies qui génère quotidiennement des bouchons aux heures de pointe. Ces travaux ont été livrés à la rentrée 2015.

• **Coût de la première phase : 270 millions de francs CFP**

### Renforcement de chaussée sur la RP3 (route du Sud)

Cela concerne le tronçon du col de la Mouirange au Parc provincial de la Rivière Bleue. C'est la principale liaison entre l'agglomération, Yaté et le site de l'usine de Goro. Ces travaux permettent d'améliorer et de sécuriser l'accessibilité aux bassins de vie et d'emploi. Ils s'inscrivent dans le contrat de développement État/province Sud 2011-2015.

• **Coût de la tranche 2015 : 140 millions de francs CFP**

### Démarche provinciale d'éco-mobilité

Un plan d'action provincial 2015-2020 a été élaboré en faveur de l'éco-mobilité. Parmi les premières actions réalisées : réponse à l'appel à projet éco-mobilité de l'ADEME, première participation de la province Sud à la Semaine de la Mobilité, amélioration du stationnement des deux-roues sur le site de la Vallée du Tir.

### Réparation du pont de la SLN

Les travaux effectués sur le pont de la SLN sur la voie express n°1 (VE1) ont nécessité de soulever les deux tabliers de pont d'environ 55 cm au-dessus de leurs piles afin de procéder au changement des appareils d'appuis. L'objectif de cette réparation était autant de préserver le patrimoine sur le long terme que d'améliorer la sécurité et le confort des automobilistes au quotidien. Pendant trois semaines, cette intervention autant spectaculaire qu'inhabituelle a impliqué une fermeture complète de la voie express les nuits et les week-ends, et une fermeture partielle durant les jours ouvrables.

• **Coût total des travaux : 140 millions de francs CFP**

60 000  
VÉHICULES/JOUR

Trafic sur la VE1 à hauteur du pont de la SLN

## BÂTIMENT – CONSTRUCTION

**Domaine de Déva** : les travaux d'aménagement et d'infrastructures majeures pour le développement touristique de Déva se poursuivent. Ainsi la voirie, les ouvrages d'art et les réseaux en contournement du golf, depuis l'entrée du Sheraton jusqu'au futur village vacances, ont été réalisés. Viennent de démarrer : les travaux de la passerelle et de l'observatoire ornithologique sur le sentier pédestre du marais Fournier.

• **Coût des travaux d'aménagement de Déva réalisés en 2015 :**

**270 millions de francs CFP**

**Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments** : la DEPS a élaboré un plan d'action provincial 2015-2020 en faveur de la maîtrise de l'énergie. 2015 a vu le lancement d'audits énergétiques et électriques et de travaux de mise aux normes. Le travail de recueil des données de consommation avec EEC et ENERCAL a été poursuivi. Enfin s'est tenu un premier comité de pilotage « Maîtrise de l'énergie ».

**Un nouveau bâtiment pour l'ISA** : un bâtiment regroupant un Lieu de Séjour Temporaire et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (LST-SESSAD) a été bâti à Robinson. Sa construction entre dans le cadre du projet de l'Institut Spécialisé Autisme (ISA).

**Coût du nouveau bâtiment pour l'ISA : 143 millions de francs CFP**

## PERSPECTIVES POUR 2016

Le plus important dossier porté par le service des constructions publiques est la construction du collège d'Apogoto à Dumbéa-sur-mer pour un montant prévisionnel de 2,5 milliards de francs CFP. 600 élèves y seront accueillis pour la rentrée 2018. Est également programmée la construction de la maison de santé à Yaté, l'actuel centre médico-social étant devenu trop exigu. Le début des travaux de cette nouvelle structure, appelée « Maison de la santé », est prévu pour mi-2017, pour un budget de 392 millions de francs. Au programme 2016, on peut noter également la construction d'un local d'accueil des croisiéristes à proximité du petit wharf de Kuto à l'île des Pins, l'aménagement d'une zone technique au château Hagen et la création d'un bâtiment sanitaire sur l'îlot Amédée. Concernant le domaine des voiries, on peut souligner la construction d'un giratoire en vue de l'ouverture du futur lycée du Mont-Dore et le doublement des voies de la VE2 au droit de l'échangeur de Koutio (sens Sud/Nord).

4 700 FACTURES TRAITÉES

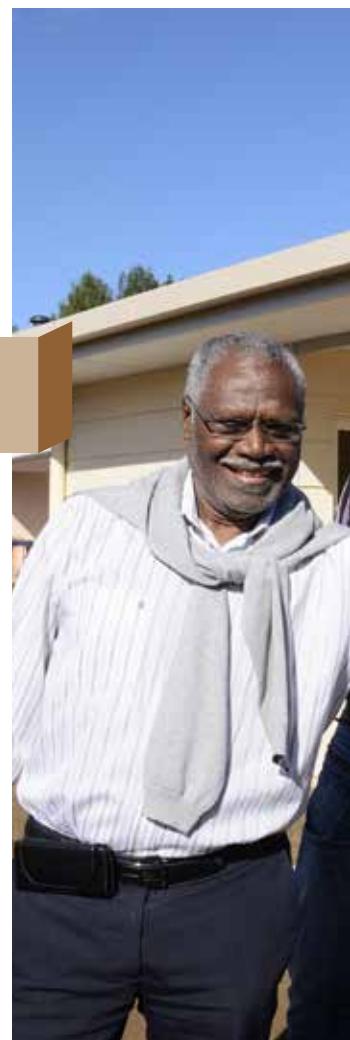
27 MARCHÉS PUBLICS

notifiés pour 2,8 milliards de francs CFP

570 INTERVENTIONS

de petit entretien sur les bâtiments provinciaux

# DIRECTION DU LOGEMENT



La Direction du logement intervient principalement dans le cadre des aides à la pierre (acquisition, location, rénovation), des aides aux familles (aides à l'entrée ou au maintien dans le logement, relogement des squatters) et de l'accompagnement des familles au logement (accompagnement social, dispositif d'insertion par le logement et l'emploi). Elle a en charge la programmation et le financement des constructions de logements sociaux réalisées par les bailleurs sociaux (SIC, le FSH/FCH, et Sem de l'Agglo) et celles réalisées par les opérateurs œuvrant pour la province Sud dans le logement individuel (SECAL pour le logement neuf et OPAL pour la rénovation des logements). La DL gère le Point Relais Logement qui favorise l'accès à un logement dans le parc privé, pour les personnes à faibles ressources.

20

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

## RÉFORME DE LA RÈGLEMENTATION DES AIDES À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Après une année d'échanges et de réunions de coordination engagés par la province Sud avec les bailleurs sociaux, l'État et la CDC (Caisse des Dépôts et de Consignation), l'année 2015 aura permis l'entrée en vigueur des premières mesures sur les logements locatifs. Ces mesures visent à une meilleure performance des prêts CDC et à un renforcement du financement des opérations, tout en permettant à la province Sud de réduire le montant moyen de ses subventions par logement, dans l'objectif d'augmenter, à budget constant, le nombre de logements aidés.

Par ailleurs, les aides individuelles (acquisition, rénovation, construction) ont fait l'objet de groupes de travail avec les acteurs du logement, dans l'objectif d'une rénovation complète de la politique qui devrait entrer en vigueur à la mi-2016.

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'HABITAT

L'organisation des EGH aura mobilisé un groupe de travail sous l'égide du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, associant la Direction du logement, les opérateurs de logements sociaux ainsi que les provinces, et ce, en vue d'une mise en œuvre à mi-2016. La tenue de ces États généraux, organisés sur plusieurs journées, était une première depuis douze ans.

## PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS : STAGNATION

Pour un budget de 457 millions de francs CFP, les chiffres pour l'année 2015 s'établissent à : 273 logements locatifs aidés et 165 logements aidés de transition, soit un total de 438 logements aidés, et 242 logements locatifs livrés. Cette production est contenue et stagne pour plusieurs raisons. D'abord parce que le foncier des bailleurs est « gelé » en attente de l'ouverture à l'urbanisation des secteurs. De plus, certaines opérations restent bloquées par des difficultés d'obtention des autorisations de construire (opposition de riverains...) et d'obtention des arrêtés de défiscalisation nationale. Par ailleurs, l'impact du prix du foncier dans le coût des opérations est de plus en plus significatif, notamment dans les zones très urbanisées.



**Le parc  
locatif social  
est évalué  
à 12 500  
logements  
environ  
en 2015.**



BUDGET  
3,2 MILLIARDS  
DE FCFP

## SOUTIEN À L'ACCÉSSION À LA PROPRIÉTÉ

Une année marquée par une poussée du nombre d'aides à l'accession à la propriété des classes moyennes qui, dans un contexte budgétaire calédonien contraint, a amené la province Sud à adopter des mesures pour contenir son impact budgétaire. Une modification réglementaire intervenue en novembre a plafonné les aides à 2 millions au lieu de 3 millions précédemment. Le programme LAPS (Logement Aidé en province Sud) a permis de fournir un toit à 25 familles, et 87 dossiers d'aides à la rénovation ont été validés [montant moyen de l'aide : 1,55 million de francs CFP/dossier]. Ces résultats ont été conformes aux prévisions.



La proportion d'urgences sociales est toujours en augmentation (62 % en 2015 contre 58 % en 2014).



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### Prévention des expulsions

356 dossiers sont suivis mensuellement. Grâce au dispositif, entre 2011 et 2015, le nombre de familles expulsées a très fortement diminué (- 68 %) et on note une stabilisation des logements restitués (20 en 2011 et 24 en 2015).

### Dispositif « Maintien »

Moyenne de 77 dossiers mensuels actifs, dont 40 provenant du groupe « Expulsions ».

### Dispositif « 1<sup>ère</sup> entrée »

Moyenne mensuelle de 20 dossiers actifs.

### Protocole Unique

684 ménages sont suivis par la DL dont 219 urgences sociales et 101 relogements. 2015 a vu la poursuite de la résorption des squats Sakamoto, Centre Urbain de Koutio [Cuk] et Palmiers [Koutio].

## POINT RELAIS LOGEMENT

26 personnes ont été relogées et on compte 64 orientations par les partenaires. La baisse d'activité a été maîtrisée dans la perspective de la modification réglementaire sur l'aide au logement. À noter que 57 % des relogements concernent des célibataires et 31 % des familles monoparentales. En moyenne, ce sont mensuellement 62 familles qui sont suivies.

# DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT



La Direction du foncier et de l'aménagement gère et veille à optimiser le patrimoine immobilier, ainsi que les domaines publics et privés de la province Sud. Elle assure le suivi d'opérations d'aménagement, l'urbanisme et la planification urbaine (assistance à l'élaboration des PUD), et délivre les autorisations des droits des sols (permis de construire, lotir, divisions) pour les 10 communes (sur 14) de la province Sud. Elle gère les achats centralisés de la province (véhicules, mobilier). Elle gère également les infrastructures aéronautiques. Ses axes d'intervention concernent également la cartographie de la province (éditions de cartes) et l'entretien de la documentation foncière.

## DOMAINE & PATRIMOINE

**280** dossiers enregistrés en 2015  
[- 30 % par rapport à 2014]

**254** clôturés

Fin 2015,  
**483** dossiers restent en cours d'instruction, dont la moitié en phase de finalisation ou en attente d'éléments complémentaires

## DOMAINE & PATRIMOINE

En termes de gestion du domaine provincial, 94 actes ont été finalisés contre 143 en 2014 dont 7 ventes de terrains industriels pour un montant de 158,7 millions de francs CFP. Les autorisations d'occupation temporaires (AOT), notamment de la zone maritime, constituent la majorité des dossiers.

Une valorisation du patrimoine provincial a été maintenue avec l'émission d'environ 1 141 états des sommes dues (ESD) émis relatifs principalement à l'occupation des domaines publics maritime et privé, pour un montant total de 324 millions de francs CFP. Dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre et spontané, cinq sites provinciaux sont sous contrat de surveillance pour enlever et prévenir toute nouvelle installation sur les propriétés provinciales. 94 démantèlements de constructions insalubres et spontanées non autorisées ont été effectués ainsi que les démolitions de campements à Déva et Poé.

## URBANISME

### - Refonte du PUD

L'année 2015 a vu l'approbation de la nouvelle délibération relative au permis de construire et le

lancement d'un travail en concertation de refonte de la délibération relative aux plans d'urbanisme directeurs (PUD). La DFA a participé à la réflexion lancée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur les textes relevant de sa compétence en matière de droit de préemption, révision et modifications simplifiées du PUD. La plupart des communes ont exprimé leur volonté de lancer en 2016 les procédures de mise en modification ou de révision de leur PUD.

### - Permis de construire

2015 a vu la mise à jour des procédures des permis de construire (appropriation nouveau texte, documents d'information pour les administrés, logiciel, modèles types). 861 permis de construire ont été ainsi délivrés contre 687 en 2014 (+ 25 %).

### - ZAC Dumbéa-sur-mer, Panda et Déva

Notons qu'en termes de suivi des ZAC Dumbéa-sur-mer et Panda, 100 terrains ont été vendus par la SECAL représentant 61 500 m<sup>2</sup> de SHON\* (18 en 2014 pour 79 000 m<sup>2</sup> de SHON\*). Par ailleurs, le schéma directeur du domaine de Déva a été approuvé lors de la dernière assemblée provinciale de l'année.



**3 273 personnes ont été reçues à l'accueil du service de l'urbanisme contre 2 945 en 2014, 902 personnes reçues par les instructeurs contre 811 en 2014.**

## LES RESSOURCES

### - Réduction des délais de paiement

Conforme à l'objectif de la province, l'action du bureau de la comptabilité a permis de réduire le délai moyen annuel de liquidation à 6,8 jours (10 jours en 2014). 1 866 engagements et 2 862 liquidations ont été traités.

### - Marchés passés

Le bureau des marchés a passé 10 marchés en 2015 pour la réfection de la clôture de l'aérodrome de l'île des Pins, l'achat et l'entretien de véhicules, les fournitures de bureau et de carburant ainsi que le marché de gestion de l'aérogare de l'île des Pins.

**44 contrats et conventions** ont été conclus pour la protection des personnels, la surveillance des bâtiments, des prestations d'entretien, de maintenance et de maîtrise d'œuvre.

**6 contrats divers** (gestion logistique de Kowe Kara, acquisition d'orthophotographies et de cartographies) ont été passés ainsi que 4 conventions de financement. Enfin, 56 marchés (52 en 2014) et 63 contrats (81 en 2014) restent actifs.

### - Gestion d'une flotte automobile « raisonnée »

Trois ventes aux enchères publiques (véhicules, mobilier et matériels) ont été réalisées en 2015 pour 17,5 millions de francs de recettes. Le nombre de véhicules achetés ou loués se monte à 388 contre 406 en 2014. Dans un souci constant d'optimisation des deniers publics et en lien avec le développement durable, la DFA a lancé un certain nombre de mesures dont la réflexion sur l'acquisition et la location d'une flotte de véhicules hybrides. L'appel d'offres a été lancé.

## INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

**Sur l'aéroport de l'île des Pins**, un exercice de gestion de crise a eu lieu le 5 juin sur la plateforme ainsi qu'une revue de sécurité le 17 décembre 2015. Des travaux de réhabilitation de la plateforme ont été entrepris pour le balisage (75 millions de francs CFP), pour la clôture (100 millions de francs CFP) et pour les bâtiments (55 millions de francs CFP).

**Fréquentation** : 2 409 mouvements commerciaux (+ 65 par rapport à 2014), 99 010 passagers (+ 6 000 par rapport à 2014), 7 tonnes de fret.

**Sur l'aérodrome de Poé**, des travaux pour l'amélioration de l'accueil des usagers (10,7 millions de francs CFP) ont été menés. L'élargissement de la piste (150 millions de francs CFP) est programmé en 2016.

**Sur l'aérodrome de Oua Tom**, la réfection du balisage diurne de la piste a été réalisée.

Enfin la restructuration des héliers des îlots Amédée et Maître en hélistation a été validée. Une nouvelle clôture respectant les servitudes aéronautiques a été réalisée sur l'hélistation du Méridien.

## SERVICE TOPOGRAPHIQUE ET FONCIER

La mise en production de TopStation permet aux différents bureaux de travailler dorénavant avec le même outil de gestion des données géographiques. Grâce à la Gestion Electronique des Documents fonciers (GED), l'intégralité des 37 000 dossiers fonciers représentant la mémoire foncière de la province a été numérisée.

# PÔLE JEUNESSE ET VIE SOCIALE





03



- DIRECTION DE L'ÉDUCATION
- DIRECTION DE LA CULTURE
- DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
- DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
- MISSION À LA CONDITION FÉMININE

# DIRECTION DE L'ÉDUCATION DES



La Direction de l'éducation gère le personnel enseignant des écoles primaires, et les deux internats provinciaux de La Foa et Bourail, soit plus de 1 500 personnes avec les agents de l'administration. Elle élabore la carte scolaire, participe aux constructions d'écoles, attribue des subventions pour les projets pédagogiques et garantit l'accompagnement scolaire. Elle gère les bourses et les aides aux élèves et aux étudiants. Dans le second degré, elle est compétente en matière de construction, d'entretien, d'équipement et de fonctionnement des collèges. Par convention, elle participe au financement et au fonctionnement des enseignements privés.

26

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

## L'ÉDUCATION EN PROVINCE SUD

### LES EFFECTIFS

**63 AGENTS**  
dont trois chefs de service

**70 AGENTS**  
aux internats de La Foa et Bourail

**20 600 ÉLÈVES**  
en écoles primaires

**97 DIRECTEURS**  
et directrices d'écoles  
**912 ENSEIGNANTS**  
chargés d'une classe

**68 ENSEIGNANTS**  
spécialisés

**4 MAÎTRES**  
surnuméraires

**16 LOCUTEURS**  
pour l'enseignement en langues et culture kanak

**14 ENSEIGNANTS**  
titulaires itinérants

**8 ÉDUCATEURS**  
spécialisés en CLIS



**Frais de fonctionnement des internats provinciaux (275 élèves, 70 personnels) : 129 millions de FCFP**



**957 MILLIONS  
DE FCFP ONT ÉTÉ  
INVESTIS DANS  
LES COLLÈGES**



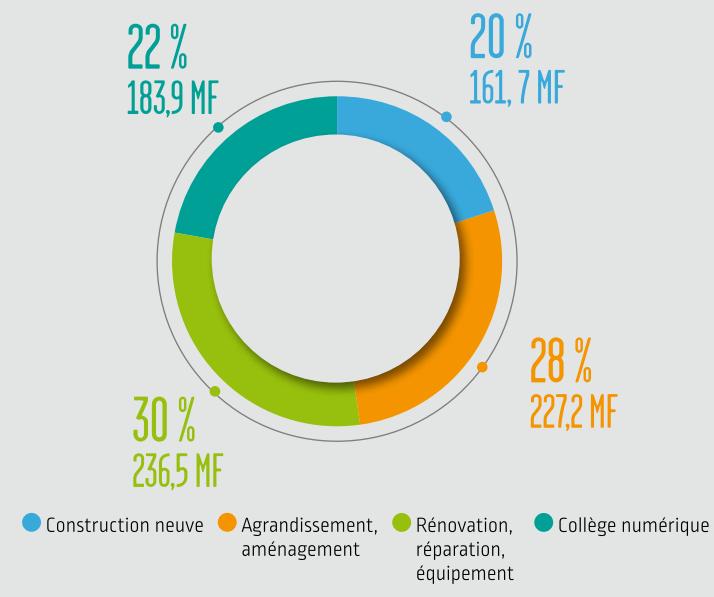
## TRAVAUX, RÉNOVATIONS ET AMÉNAGEMENTS

Les réalisations neuves concernent la phase finale de construction du collège de Dumbéa-sur-mer et la poursuite des études pour le second collège de Dumbéa-sur-mer. En termes de réaménagement et d'agrandissement, on peut souligner : la rénovation de la salle de sciences et laboratoire au collège de Thio, la rénovation des deux classes de sciences au collège de Magenta, la reconstruction d'un bâtiment EPS au collège Louise-Michel de Païta ou encore la repeinte du collège de Mariotti. On peut également souligner que l'année 2015 a été consacrée à la définition du plan quinquennal d'investissement, qui aura effet les cinq prochaines années.

## LES INTERNATS

La province Sud gère les deux internats provinciaux (Bourail et La Foa), et soutient trois internats d'excellence de l'enseignement privé, Jeanne d'Albret à Nouméa, Darius Valden et les Niaoulis à Païta. D'importants travaux de rénovation ont été engagés pour améliorer le confort et la sécurité des internes.

### INVESTISSEMENTS COLLÈGES





**183,9**  
MILLIONS DE FCFP  
INVESTIS POUR LE  
NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

**200**  
MILLIONS DE FCFP  
POUR LES FRAIS DE  
FONCTIONNEMENT  
ET 169,5 MILLIONS  
EN INVESTISSEMENTS  
POUR LE NUMÉRIQUE  
À L'ÉCOLE

**1,2**  
MILLIARD CONSACRÉ  
À L'ENSEMBLE  
DES AIDES SCOLAIRES

## MISSION « TICE\* » : BILAN

- **28,7 %** des classes sont équipées en tableaux blancs interactifs (262 tableaux pour 6 800 élèves).
- **1 746** ordinateurs, 1 équipement maintenu pour 9,3 élèves.
- **20 000** élèves encadrés par 1 200 enseignants et 97 directeurs d'écoles ont bénéficié du dispositif ODI (Opération Développement de l'Internet).
- **437** enseignants ont bénéficié d'une formation TICE\*.

## BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

En 2015, la province Sud a aidé au fonctionnement des trois directions de l'enseignement privé (DDEC, ASEE, FELP) pour les cantines et internats, à hauteur de 1,4 milliard de FCFP, dont 90 % à la direction diocésaine de l'école catholique. Dans le cadre du contrat de développement, la tranche 2015 a été portée par la province Sud à hauteur de 151 millions de FCFP dont 70 % ont été versés. La convention quinquennale d'aide au fonctionnement de l'ASEE (Alliance Scolaire de l'Église Évangélique) a été renouvelée, à raison d'environ 49 millions par an.

## COLLÈGE NUMÉRIQUE

Le développement des usages numériques dans les collèges fait partie des priorités de la province Sud. L'ensemble du matériel a été mis en place dans les collèges pilotes de Plum et Magenta. 650 postes informatiques ont aussi été livrés dans les collèges de Kaméré, Francis-Carco, Louise-Michel, La Foa. Des travaux de câblage numérique ont également été réalisés dans les collèges de Boulari, Païta Nord et Rivière Salée et les collèges câblés ont été pourvus en vidéoprojecteurs interactifs.

## LES BOURSES ET LES AIDES

En 2015, la fréquentation du service des bourses a augmenté de 31 % par rapport à 2014 : 24 539 visiteurs (15 598 pour les élèves de la maternelle à la terminale et 8 941 pour les étudiants). La province aide ainsi 14 000 élèves du primaire et du secondaire : allocations spéciales de rentrée, cantine, internats, transports pour un budget de 1,2 milliard de francs.

## BUREAU D'INFORMATION ET AIDES AUX ÉTUDIANTS BIAE

Chaque année, le BIAE aide plus de 1 300 étudiants. Plusieurs évolutions réglementaires, votées en assemblée provinciale le 30 avril 2015, ont marqué l'année notamment :

- La hausse des plafonds de ressources de 30 % pour les bourses et aides.

- La création d'une aide annuelle (en remplacement du prêt à taux zéro) : 75 000 francs pour les études en Nouvelle-Calédonie et 150 000 francs pour les études hors de Nouvelle-Calédonie.
- La mise en place de critères sociaux pour l'attribution de la prime unique d'installation, revalorisée à 150 000 francs (au lieu de 120 000 francs).
- L'augmentation du prix de la province Sud d'encouragement à la recherche (190 000 francs par mois au lieu de 120 000 francs).
- La création du dispositif de bourses d'accès aux grandes écoles (refonte de la bourse d'excellence avec instauration de critères sociaux).
- La mise en place de critères sociaux pour l'attribution de la bourse dédiée aux étudiants admis à Sciences Po. En 2015, 7 étudiants ont été admissibles à Sciences Po.

**29 %**  
DE LA POPULATION  
SCOLARISÉE  
EN PROVINCE SUD  
EST BOURSIÈRE

## VIGILANCE SCOLAIRE

En 2015, le nombre de fiches de liaison a été de 390 (287 en 2014). 50 % sont liées à des phénomènes de violence, d'incivilités et à des problèmes de sécurité dans les écoles.

En 2015, 276 situations d'absences injustifiées ou répétées ont été signalées au bureau de la protection de l'enfance (BPE). 175 fiches d'informations signalantes ont été transmises, elles concernent 151 enfants. 125 ont été transmises à l'ASE et 49 à la justice.

Le dispositif C.L.A.S.S.E. (classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative), qui regroupe 3 éducateurs et une enseignante spécialisée, a pris en charge 18 élèves.

En 2015, le BPE a participé à 37 commissions spécialisées. 88 enfants ont été suivis par les enseignants spécialisés itinérants.

## L'ACTION ÉDUCATIVE

### L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

En 2015, les actions contribuant à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire, notamment l'aide aux devoirs, ont aidé près de 2 500 scolaires (153 millions de francs). Parallèlement une enveloppe de 25,9 millions de FCFP a été accordée pour des projets éducatifs, ce qui a concerné 19 532 élèves.

### EDUCASUD

Pour les enseignants, le système d'information EducaSUD, dédié à la gestion administrative des écoles, a vu l'expérimentation du cahier d'appel dématérialisé par un groupe test. Notons aussi que près de 12 000 parents ont participé à la semaine des parents au sein de l'établissement de leur enfant.

29

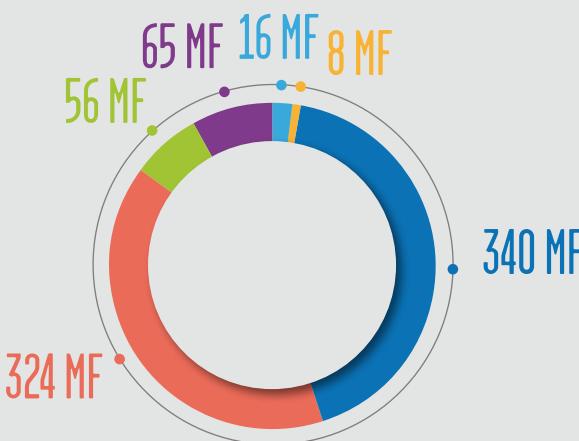
RAPPORT D'ACTIVITÉ

# DIRECTION DE LA CULTURE



La Direction de la culture agit en matière de patrimoine, de création et diffusion artistique et d'accès à la culture. Elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la valorisation du patrimoine historique et culturel de la province. Elle initie des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation artistique.

RÉPARTITION DU BUDGET 2015



## SOUTENIR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Pour l'année 2015, et dans un contexte budgétaire contraint, le budget de la Direction de la culture s'est établi à 810,5 millions de FCFP (contre 1,032 milliard de francs en 2014) dont 464 millions en fonctionnement (contre 504 millions en 2014) et 346 millions en investissement (contre 529 millions en 2014). 75 % du budget de fonctionnement a été consacré aux subventions à destination des partenaires publics, privés et associatifs.



69  
INFRASTRUCTURES  
CULTURELLES

## DES ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES POUR UN LARGE PUBLIC

En 2015, plus de 42 000 personnes ont participé aux différents événements organisés par la province. Des manifestations d'envergure, comme le mois du Patrimoine, la Fête de la Musique, le Festival des Voix du Sud, la Quinzaine du Hip Hop ou encore l'opération Un été au ciné, qui drainent un public nombreux et hétéroclite. La direction accompagne également, par le biais de subventions ou d'aides en nature, de multiples festivals (Cinéma de La Foa, Femmes Funk, Gipsy Jazz Festival, Son et lumière de Téremba...). Elle apporte aussi un soutien à des actions scolaires, à travers l'achat de tickets de spectacle pour les familles en difficulté ou encore d'aides pour l'accès aux personnes handicapées, âgées...

## DES PROJETS AMBITIEUX

La province apporte son soutien à la reconstruction du centre socioculturel de la fédération des œuvres laïques à Nouméa. Un comité de pilotage et un comité technique ont été mis en place et les directions de l'équipement et de la culture sont pleinement impliquées dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'un accompagnement technique à ce projet estimé à 1,2 milliard.



1 800 bâtiments inventoriés au vu de leur caractère historique et architectural sont intégrés à un logiciel documentaire

## LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES (BAT)

Le BAT a pour mission d'apporter un service gratuit à toute société de production ou réalisateur indépendant dans la mise en place de son projet de film (fiction, documentaire, animation, clip, pub...), selon les besoins spécifiques de chaque projet : recherche de décors, organisation de castings, aide logistique, mise à disposition du matériel de machinerie professionnel, etc. En 2015, le BAT a ainsi apporté son soutien à 84 demandes et accompagné 68 réalisations. Il a également participé au Festival du cinéma de La Foa et aux formations du Festival Anūū-rū Åboro. Par ailleurs, la Commission des aides aux productions audiovisuelles et cinématographiques a apporté un soutien financier à 38 projets audiovisuels, 3 courts métrages ont été récompensés grâce aux aides à la réalisation. En 2015 le BAT a fêté ses dix ans d'existence durant 22 jours d'exposition rétrospective, projections et animations au château Hagen.

## LE CHÂTEAU HAGEN

En 2015, 4 373 personnes ont profité des animations et expositions du château Hagen avec la préfiguration d'une programmation servie par six expositions, six projections cinéma, une soirée théâtre et deux autres musicales, soit 83 jours d'ouverture sur l'année.

## UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET VALORISÉ

Les agents de la Direction de la culture travaillent chaque année à la préservation et à la valorisation des patrimoines au sens le plus large. Cela passe aussi bien par des travaux de restauration que par des actions d'animation tout au long de l'année. Le monde associatif est particulièrement dynamique dans ce domaine et la province lui apporte son soutien tant technique que financier, mais aussi en termes de formation.

Enfin, rappelons que la Direction de la culture agit sur tout le territoire de la province mais est menée également à conduire des actions dans les deux autres provinces et hors territoire.

### LA CULTURE EN PROVINCE SUD, C'EST :

- 13 bibliothèques et médiathèques**
- 14 salles de spectacle**
- 9 musées**
- 3 cinémas**
- 21 écoles artistiques**
- 200 associations culturelles**
- 8 foyers socio culturels**
- 150 artistes professionnels**
- 206 offres de pratiques culturelles recensées**
- 4 000 objets dans les collections historiques provinciales**
- 260 bâtiments historiques, sites et objets mobiliers protégés**

## UNE HISTOIRE À PRENDRE EN COMPTE

- En 2015, 2 mesures de protection au titre des monuments historiques ont été prises
- 59 demandes d'avis concernant des permis de construire ont été instruites
- 15 demandes d'informations archéologiques et d'études d'impact ont été formulées, donnant lieu à 10 interventions de terrain dont une fouille préventive.

## DES TRAVAUX DE RESTAURATION

- La mezzanine et l'escalier de la chapelle de Ouara
- L'aménagement du parc du château Hagen et des travaux de conservation sur bâtiments
- Le petit wharf et le mur de soutènement de la baie de Kuto à l'île des Pins et le cimetière des déportés
- La mise hors d'eau de l'ancienne prison de l'anse N'Du
- Le bâtiment-école du fort de Téremba
- Le CHS de Nouville : grille et restauration de l'égout Sud

DIRECTION



# DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



La Direction de la jeunesse et des sports favorise et soutient le développement des pratiques socio-éducatives et sportives en province Sud. Elle accompagne dans le cadre d'un soutien financier 17 comités provinciaux et 300 clubs. Elle suit aussi l'accueil de plus de 203 000 journées dédiées aux enfants par an, dans 386 centres de vacances et de loisirs. La DJS instruit, chaque année, les déclarations de centres de vacances ou de loisirs et les demandes de subventions pour les projets sportifs et socio-éducatifs. Elle gère également le stade du PLGC, les Boucles de Tina et le Centre d'Activités Nautiques et le Centre d'accueil de Poé.



BUDGET :

**810,5 MILLIONS DE FCFP**

dont 43 % d'investissements

RECETTES :

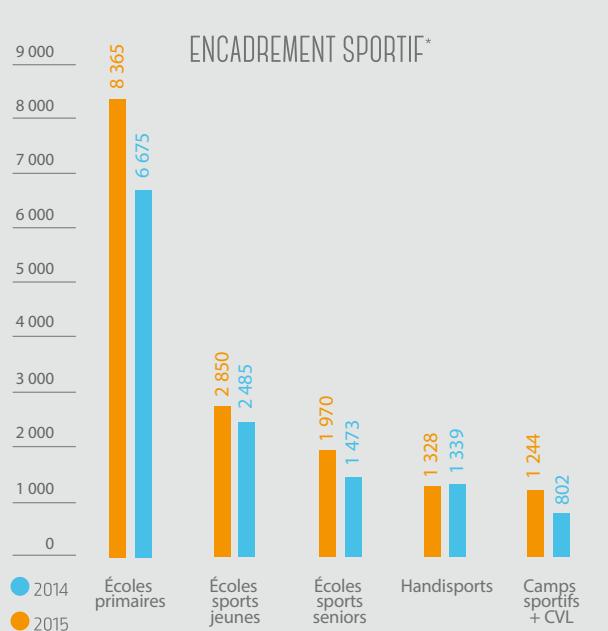
**65,7 MILLIONS DE FCFP**

SUBVENTIONS :

**1 879 DOSSIERS INSTRUITS**

contre 1 796 en 2014

pour 197,8 millions engagés contre 234,9 millions de FCFP en 2014



\* Nombre de personnes ayant bénéficié, en 2015, d'un encadrement par les agents du service des sports.

**+ 25%**  
DE FRÉQUENTATION  
DES DIFFÉRENTS  
DISPOSITIFS PROVINCIAUX



**Les Boucles de Tina :**  
une hausse de fréquentation de 16 %  
par rapport à 2014, avec quelque  
69 800 passages de cyclistes.



## Le CENTRE D'ACCUEIL DE Poé

Le Centre d'accueil de Poé, depuis son ouverture en septembre 2008, héberge des classes de mer et des centres de vacances et de loisirs. Son taux de fréquentation a augmenté de plus de 40 % passant de 4 611 jeunes en 2014 à 6 588 en 2015. Les conditions d'accueil et de sécurité du public ont été améliorées (chambre froide rénovée, construction d'une seconde villa de fonction et acquisition d'un quad pour faciliter les interventions en milieu naturel).

**Fréquentation : 6 588 jeunes**  
**Recettes : 21,8 millions de FCFP**

## Le CENTRE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

Plein succès, cette année, pour le Centre d'activités nautiques de la Côte Blanche, qui accueille des classes du primaire et du secondaire pour des initiations aux activités nautiques pendant le temps scolaire ainsi que des stages nautiques (optimist, planche à voile, funboard, kayak, etc.) pendant les périodes de vacances scolaires.

**Fréquentation : 7 420 jeunes**  
**Recettes : 23,9 millions de FCFP**

## LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

### Sentiers de randonnée

La province Sud a en charge les sentiers de randonnée (GR, PR et VTT), qu'elle trace, aménage et entretient. Très appréciés du grand public, ces chemins et pistes respectent les normes édictées par les fédérations

françaises et sont labellisés. Cette démarche qualité est obtenue par un contrôle et une amélioration technique permanente des équipements par les agents de la DJS.

### Le stade PLGC

Sur les plus de 34 000 personnes ayant fréquenté le stade, 33,1 % viennent du milieu associatif et 66,9 % du milieu scolaire. Une répartition 2015 équivalente à 2014.

**34 197 personnes ont fréquenté le stade PLGC**

### Les centres de vacances ou de loisirs

La province Sud soutient financièrement et techniquement les organisateurs de centre de vacances ou de loisirs. Ces espaces d'éducation privilégient, grâce aux projets pédagogiques mis en place, « l'art du vivre ensemble ». Les soutiens de la province Sud sont destinés aux familles, aux équipes d'encadrement et aux organisateurs, sans oublier les organismes de formation.

### CARREFOUR VACANCES : BELLE RÉUSSITE

**Une manifestation sur deux jours, Place des Cocotiers, où plus de 1500 personnes sont venues s'informer sur les loisirs proposés par la province Sud pendant les grandes vacances scolaires. Parallèlement, un guide de vacances a été distribué à 25 000 exemplaires au sein de toutes les écoles de la province.**

### DONNÉES 2015 :

**NOMBRE DE SÉJOURS EN CVL : 390**

**NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS**

**LORS D'UN SÉJOUR : 75**

**DURÉE MOYENNE D'UN SÉJOUR : 7 JOURS**

**NOMBRE TOTAL**

**DE JOURNÉES OCCUPÉES : 204 000**

**TAUX DE BOURSiers DE LA PROVINCE : 27 %**



# DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DPASS



La Direction de l'action sanitaire et sociale, forte de ses 366 agents, offre des prestations sanitaires et sociales au sein de ses 13 centres médico-sociaux répartis sur l'ensemble de la province Sud. La DPASS prend en charge les personnes en difficulté. Elle leur permet d'accéder aux soins grâce à son service d'aide médicale et leur offre une écoute et un accompagnement grâce à son réseau d'assistantes sociales qui assure des permanences sur toute la province Sud. Elle prend aussi en charge les difficultés intrafamiliales (relations parents/enfants et violences conjugales) par l'intermédiaire de son service de l'action sociale, de la protection de l'enfance et du Relais. La DPASS assure enfin un soutien technique et financier aux structures et associations. Sa constance quant à la diversité de son activité en fait un vecteur fort de l'action publique en province Sud.

## LA SANTÉ EN PROVINCE SUD

**39 000**

PERSONNES

accueillies au moins une fois  
dans un des centres médico-  
sociaux de la province

**40 000 CONSULTATIONS**  
médicales

**4 500 CONSULTATIONS**  
médicales d'urgence



**10 600**

CONSULTATIONS  
de médecine scolaire

**26 500 CONSULTATIONS**  
en protection maternelle et infantile

**29 000 PERSONNES**  
sont bénéficiaires de l'aide médicale,  
près de 1700 du minimum vieillesse

**239 VICTIMES** de violences  
conjugales et intrafamiliales ont été  
prises en charge ainsi que 139 auteurs  
de violence

**22 500 PERSONNES**  
ont été reçues par les assistantes  
sociales et

**14 000 SECOURS** ont été accordés



## PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

Plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer et mieux couvrir certaines zones en matière d'offre de soins :

- Création d'une activité de médecine générale à Rivière Salée
- Création de consultations de gynécologie médicale à l'UPASS (Centre de santé de la famille) ainsi que dans tous les centres médico-sociaux de brousse (Thio, La Foa, Yaté, Bourail, île des Pins)
- Création de consultations de psychothérapie dans les centres médico-sociaux de Yaté, Thio et Vao
- Développement très important de la prise en charge orthophonique sur les communes de Païta, Boulari, Dumbéa et Yaté
- Développement très important (+ 18 %) des consultations de diététique sur l'ensemble des structures sanitaires de la province Sud
- Développement majeur de l'activité des permanences d'écoute psychologique (PEP'S) sur Nouméa et les communes de l'intérieur (3 300 consultations gratuites en 2015, soit plus de 17,5 % par rapport à 2014)
- Organisation à Thio de la première journée de santé communautaire, en présence du 3<sup>e</sup> vice-président, de représentants de la mairie, de l'Agence Sanitaire et Sociale, de la province Nord et d'associations

## PÔLE DES SOLIDARITÉS

### MEILLEURE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

Une délibération a été votée fin octobre instaurant un premier train de mesures de rationalisation des dépenses de l'aide médicale tout en s'efforçant à maintenir la qualité des soins offerts aux personnes bénéficiant de l'aide médicale.



L'offre de soins a été renforcée sur l'ensemble de la province Sud.

### AMÉLIORATION DE LA PROTECTION À L'ENFANCE

Différentes mesures très concrètes ont permis d'améliorer le suivi des enfants bénéficiant d'une mesure éducative ou de protection. Ainsi, en 2015, on notera principalement : la mise en place d'un bilan médical pour les enfants placés, la gestion des enfants en attente de placement qui s'est considérablement améliorée grâce au positionnement d'un agent qui leur est dédié, la reconnaissance institutionnelle fortement marquée en direction des familles d'accueil dont le nombre a augmenté en 2015. Une étude a permis d'identifier des pistes permettant d'améliorer l'accompagnement des familles d'accueil et des enfants placés. Notons également que le service de l'action sociale (SAS) possède désormais une conseillère en économie sociale et familiale pour améliorer la qualité de la prise en charge des familles. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, trois nouveaux assistants sociaux sont venus renforcer l'équipe en place.

### FOYER N'GÉA

La réhabilitation du foyer N'Géa, structure qui accueille les personnes âgées, a démarré en janvier 2015. Elle visait à offrir de meilleures conditions de vie en agrandissant les surfaces habitables : ajout d'un coin sanitaire individuel et d'éléments de confort (cuisine aménagée...). Cela a conduit à la suppression de 26 logements portant le nombre de studios à 130 au lieu de 156.

COÛT Foyer N'GÉA  
**915** MILLIONS DE FRANCS  
 CFP (FINANcé DANS  
 LE CADRE DU CONTRAT  
 DE DÉVELOPPEMENT  
 2011-2015)



PRÈS DE  
**29 400**  
PERSONNES  
BÉNÉFICIENT DE  
L'AIDE MÉDICALE

36

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

## LES ACTIVITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE

Les consultations de médecine générale sont en hausse depuis 2014 (+ 2,4 %) avec un total de 40 147 consultations. Après une baisse régulière depuis 2010, ces consultations repartent à la hausse en raison d'une meilleure stabilité des personnels médicaux dans les centres médico-sociaux (CMS). Quant aux urgences, après une baisse de 10 % en 2013, puis à nouveau un léger fléchissement de 1,3 % en 2014, le nombre d'urgences prises en charge s'établit à 4 572 soit une forte hausse de 14,7 % par rapport à 2014. La fréquentation (comptabilisant les personnes qui se sont rendues au moins une fois dans un CMS) est stable. Les consultations dentaires (destinées aux bénéficiaires de l'aide médicale) ont fortement progressé avec 6 927 consultations (+ 20,5 % par rapport à 2014). Quant à l'activité paramédicale, elle s'établit à hauteur de 59 953 actes dont 7 604 dans un cadre d'urgence (en augmentant de 6 % par rapport à 2014).

### D'autres chiffres à retenir :

- **10 657 enfants** ont bénéficié d'une visite médicale scolaire (+ 3 % par rapport à 2014)
- **22 947 consultations** concernant la protection infantile, assurées par le centre de santé de Mont Ravel et les centres médicaux-sociaux de l'agglomération et de la brousse (- 8,6 % par rapport à 2014)
- **3 656 consultations prénatales** (- 14 % par rapport à 2014)
- **611 demandes d'IVG** pour la DPASS, une très

forte hausse (+ 19 %) due majoritairement à l'utilisation de l'IVG médicamenteuse qui a été étendue en 2015 à plusieurs centres médico-sociaux

- **4 172 consultations de contraception** réalisées par les sages-femmes des centres médico-sociaux et au Centre de Conseil Familial
- La vaccination est une activité prioritaire pour les centres de DPASS avec plus de 13 000 vaccinations réalisées (baisse de 14,4 % par rapport à 2014)
- Les points d'écoute dans les collèges et les lieux d'écoute dans les Maisons de quartier ont reçu respectivement 973 et 1 275 visites (contre 866 et 888 en 2014). Une évolution qui s'explique par la consolidation de l'activité des psychologues et à la mise en place, au dernier trimestre 2015, de permanences d'écoute à Thio, Yaté et l'île des Pins
- L'activité des orthophonistes s'est très fortement développée avec 2 196 contre 925 séances de rééducation. Cela s'explique par une meilleure organisation et une décentralisation de l'activité
- **82 millions de francs CFP**, c'est la dépense totale de pharmacie (médicaments et consommables hors matériels) dont plus de la moitié pour les centres médico-sociaux hors de Nouméa. Cette dépense est en baisse régulière grâce à une politique d'achat en direct par l'intermédiaire d'une centrale d'achat en métropole

## LES ACTIVITÉS DU MÉDICO-SOCIAL

### AIDE MÉDICALE

En 2015, le pourcentage moyen de cartes délivrées immédiatement est de 87 % (contre 80 % en 2014). Les permanences décentralisées ont augmenté. Ainsi Païta compte 4 permanences par semaine et Boulari 3.

### LES PERSONNES ÂGÉES

1 689 personnes ont bénéficié du minimum vieillesse pour un montant d'aide total de 1,167 milliard de francs CFP.

### LE RELAIS : POUR TRAITER LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Cette structure permet une aide systématique qui va au-delà de la mise en protection des victimes. Elle a renforcé en 2015 son action grâce à une méthodologie d'accueil, d'évaluation et le développement du pôle rencontres-échanges et de formations. Les suivis psychologiques représentent 28 % de l'activité.

### LES ACTIVITÉS DU SOCIAL

Les assistantes sociales ont reçu 22 595 personnes en 2015 (contre 19 078 en 2014). Parallèlement, ce sont 13 997 aides sociales qui ont été distribuées avec essentiellement des secours immédiats et exceptionnels, représentant un budget de 141,7 millions de francs CFP. Concernant l'aide sociale à l'enfance, le nombre de nouvelles mesures de placement et aides éducatives s'établit à 150 pour 2015. 615 informations signalantes ont été reçues et traitées et 205 enfants ont été placés en familles d'accueil.

# MISSION À LA CONDITION FÉMININE MCF

La province Sud a impulsé une nouvelle politique en matière de condition féminine qui débouchera en 2016 sur l'élaboration d'un plan d'action triennal. La Mission à la condition féminine en sera le centre.

Chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en faveur des femmes, la Mission à la condition féminine accueille les femmes en difficulté afin de les conseiller, les informer, les accompagner et agir dans le même temps à une plus grande implication sociale, économique et citoyenne des femmes.

Pour mener à bien ces missions, elle a disposé en 2015 d'un budget de 27 millions de francs, porté à 29 millions en raison des reports de crédit 2014.

## LES CHIFFRES DE FRÉQUENTATION

**7 457 personnes** ont fréquenté la Maison de la femme en 2015, 72 % d'entre elles étaient des femmes. La MDFa reçue en grande majorité un public jeune : 10 % de 20 ans et moins, 18 % des 20-25 ans et 33 % des 26-35 ans.

Les motifs des visites sont variés, mais concernent pour l'essentiel des publics en difficulté. Les visites consécutives à des faits de violence représentent 32 %, 12 % pour des demandes de logement, 9 % pour de l'aide psychologique.

**578 personnes**, soit 8 % du public, sont venues visiter la structure dans le cadre des mises à disposition des espaces aux partenaires et associations.

**431 personnes** (soit 6 % de la fréquentation) sont venues pour des demandes d'information et des orientations vers les services susceptibles de traiter leurs problématiques.

## LES ACTIONS 2015

### La campagne du Ruban Blanc

Lancée en 2014 à l'occasion de la journée de la femme, la campagne du Ruban Blanc s'est poursuivie de mars à juillet 2015. Les « ambassadeurs » masculins de la campagne, la 1<sup>re</sup> vice-présidente de la province Sud en charge du secteur de la condition féminine, la présidente de la commission à la condition féminine et les élus membres de cette commission se sont rendus dans toutes les communes de la province à la rencontre des femmes.

### Journée internationale de la femme

Les 7 et 8 mars 2015, la mission à la condition féminine a participé aux manifestations organisées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à la tribu de Ouitchambo à Boulouparis sur le thème de « Femmes et développement : actionnons les leviers de notre émancipation ». La délégation de la province Sud était constituée de 38 femmes du Mont-Dore et de Thio.

### Manifestation de la province Sud et de la Mairie de Nouméa

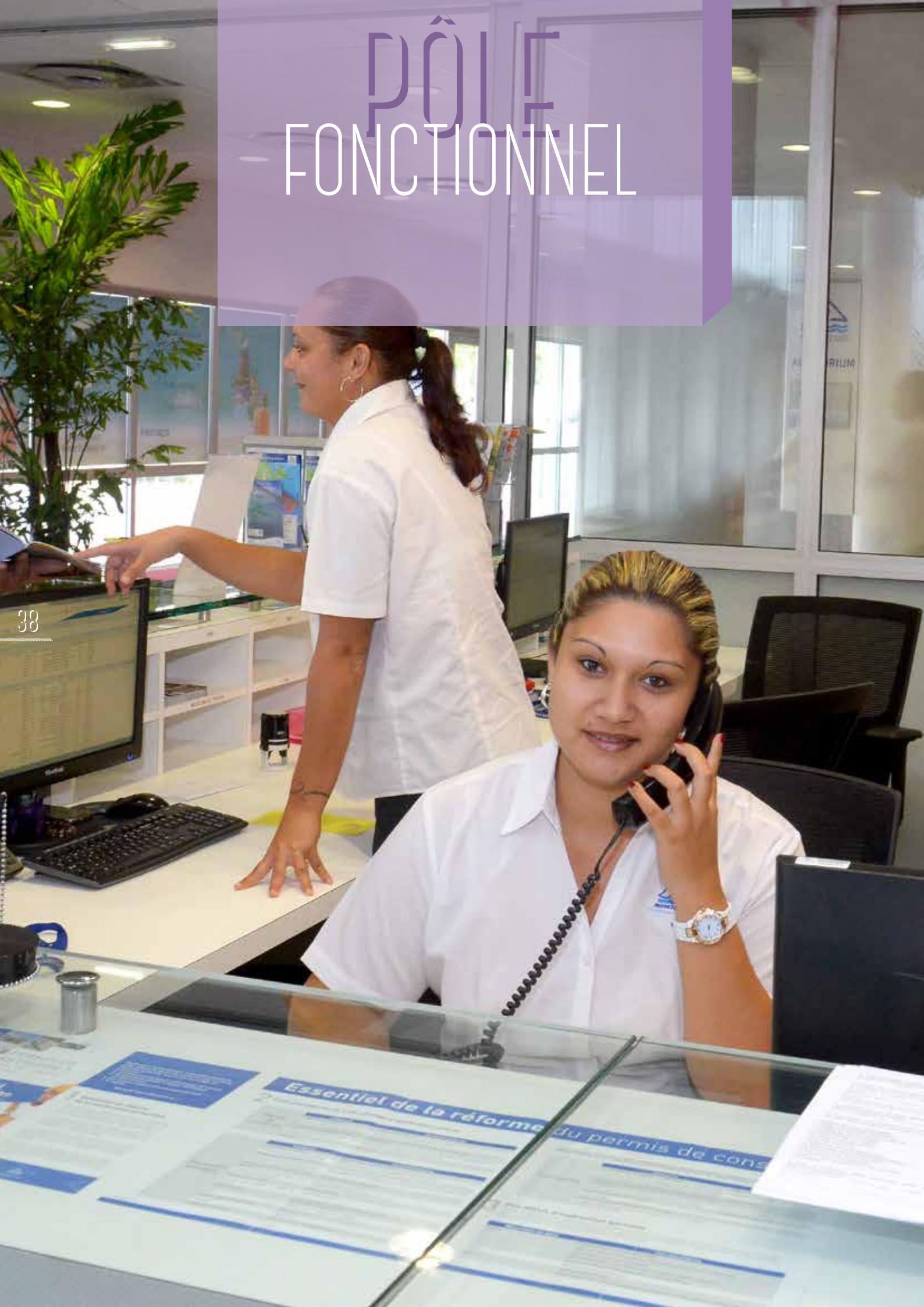
Le 8 mars 2015, à l'occasion de la journée internationale de la femme, la province Sud et la mairie de la Ville de Nouméa ont organisé conjointement place des Cocotiers, une table ronde sur la condition féminine, des concerts, des animations et un village associatif articulé autour du stand de la Maison de la femme.

### Perspectives

2015 a permis de dresser un état des lieux du secteur de la condition féminine et d'impulser une nouvelle dynamique, autour notamment de la Maison de la femme.

# PÔLE FONCTIONNEL

38





- DIRECTION DES FINANCES
- DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION
- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- INSPECTION GÉNÉRALE
- SERVICE DE LA COMMUNICATION

# DIRECTION DES FINANCES DFI



La Direction des finances concourt à la préparation du budget de la province, il lui revient d'en contrôler l'exécution. La DFI a vocation également à assurer le contrôle des engagements financiers, l'ordonnancement des dépenses, la prescription des recettes, la gestion de la dette et de la trésorerie. Enfin, les services de la direction participent activement à la supervision financière de la collectivité en réalisant chaque année le compte administratif et ses états financiers annexes.

## MAÎTRISER LES DÉPENSES : UNE PRIORITÉ

Les actions menées par la Direction des finances visent à permettre à l'exécutif de disposer d'éléments de synthèse pour maintenir les grands équilibres financiers conditionnés par l'épargne, l'endettement et le financement du programme d'investissement. L'élaboration d'un plan de financement synthétique permet donc à chaque étape budgétaire de proposer un cadrage des dépenses de fonctionnement et d'investissement, afin d'obtenir les équilibres souhaités en respect des ratios financiers majeurs. En outre, l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement a vocation à éclairer sur le financement des investissements pour l'exercice considéré.

En 2015, l'objectif a été de prendre en compte la croissance nécessaire et maîtrisée des dépenses de fonctionnement tout en maintenant une épargne à plus de 5 % (CA 2015 à 7 % au même titre que le CA 2014 à 7 %). Il a fallu également stabiliser l'encours de la dette en préconisant le rachat anticipé d'emprunts (504 millions de francs CFP) et en contenant les souscriptions d'emprunts 2015 à 3 milliards de francs CFP. La direction s'est attachée aussi à rationaliser les consommations de crédits de paiement sur l'investissement pour ajuster ce volume financier à la capacité actuelle de financement de la collectivité. Fin 2015, l'enveloppe d'investissement a été ramenée aux alentours de 8,6 milliards de francs CFP.

## DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE

La comptabilité patrimoniale a été optimisée par un renforcement des contrôles sur pièces au titre des intégrations au sein du patrimoine

et avec la mise en place d'éditions visant la supervision de l'actif immobilisé. Les travaux menés en 2015 ont permis de fiabiliser les écritures comptables attendues en ce domaine, mais aussi d'obtenir pour 2016 des tableaux de bord nécessaires à la supervision financière et comptable du patrimoine provincial.

À fin 2015, une base de données a été établie pour opérer un suivi des soldes dus à la collectivité. À partir de ce fichier, des propositions seront formulées en vue d'apurer progressivement les créances impayées.

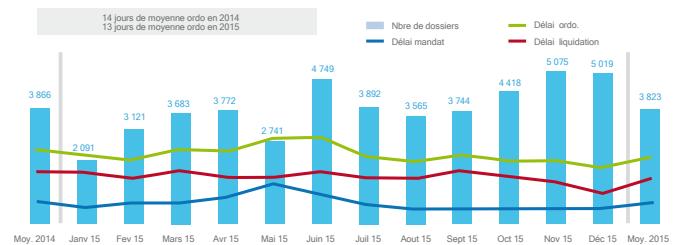
## DÉLAIS DES MOYENS DE PAIEMENT

En 2015, la province a opéré 45 870 mandatements (répartition mensuelle selon graphique)

Le délai moyen de traitement est de 18 jours, contre 19 en 2014.

Ce délai se décompose en 13 jours pour le traitement assuré par l'ordonnateur (contre 14 en 2014) et 5 jours pour le délai d'instruction du trésorier (idem que 2014).

Evolution mensuelle 2015 des délais de paiement - partie Ordonnateur :



8,6 MILLIARDS  
DE FRANCS CFP  
D'INVESTISSEMENTS  
EN 2015

## PERSPECTIVES 2016

### CADRAGE ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

Pour 2016, il s'agira de renforcer la prise en compte des grands équilibres dans les préparations budgétaires et de contribuer à la rationalisation du Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Des notes de cadrage seront présentées dans le cadre des grandes étapes budgétaires (BP et BS) ainsi que le PPI actualisé. Le suivi financier des nouvelles générations de contrat de développement (2017-2021) sera ouvert.

### DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE

La direction va s'attacher à poursuivre l'optimisation de la comptabilité patrimoniale en renforçant les contrôles et en supervisant l'actif immobilisé. De plus, un des objectifs pour l'année à venir va être d'améliorer encore le suivi des créances à moyen et long termes. De même, à partir du fichier des créances irrécouvrables produit en 2015, les relances nécessaires, menées en

concertation avec le trésorier, seront opérées afin d'apurer progressivement les créances, y compris celles irrécouvrables.

### UNE QUALITÉ DE SERVICE RENFORCÉE

Offrir une meilleure qualité de service va se traduire par le renforcement des compétences des services administratifs et financiers. Le guide pratique du règlement budgétaire et financier va aussi s'étoffer.

La DFI va optimiser la chaîne d'exécution budgétaire (recettes et dépenses) afin d'améliorer la maîtrise des délais, la qualité d'instruction des dossiers et une gestion plus régulière des soldes de comptes. Le fonctionnement des régies va être modernisé en partenariat avec la trésorerie et les autres directions.

En 2015, la province Sud dispose d'un volant de 4,3 milliards de francs CFP de crédit à court terme.



Optimiser la  
comptabilité  
patrimoniale.

Apurer  
les créances  
impayées.

Améliorer  
le suivi des  
créances.



# DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION DSI

La Direction du système d'information met en œuvre et maintient les ressources informatiques nécessaires à l'activité des agents provinciaux, des élus et de l'exécutif. En matière d'infrastructures, elle assiste et dépanne les utilisateurs, gère le parc de micro-ordinateurs mis en réseau sur plus de 60 sites, dispose de capacités centrales sécurisées d'hébergement d'applications et de données. Elle fournit un service d'accès à l'Internet et de messagerie pour plus de 3 000 boîtes aux lettres électroniques. La DSI étudie et met en place également, avec les directions provinciales, les logiciels adaptés à leur exercice professionnel. Elle assure également le pilotage et le suivi du Système d'information géographique [SIG] de la province.

## INFRASTRUCTURES

### MATÉRIEL UTILISATEUR

Le parc de matériels comprend 1 550 micro-ordinateurs, dont environ les deux tiers sont d'un âge inférieur à trois ans, et 141 photocopieurs. Environ 400 micro-ordinateurs ont été remplacés en 2015 et plusieurs opérations d'ampleur ont été menées avec la mise à niveau des sites de brousse (358 PC remplacés sur 46 sites pour un budget de 50 millions de francs CFP).

### RÉSEAU

Un travail important a été mené pour accompagner le développement des applications et des utilisations de services en ligne ou de communication (sites web, Sudbox, messagerie).

- **40 000 mails** sont échangés en moyenne chaque jour avec l'extérieur.
- **60 sites reliés au réseau provincial** par des liaisons permanentes : 3 liaisons ont fait l'objet d'une augmentation de capacité et 2 nouvelles liaisons ont été créées.
- Les capacités de stockage central ont été améliorées en termes de performances et de volume, passant de 12 à 70 To.

### HOTLINE

La hotline informatique a traité en moyenne 472 demandes par mois dont 217 concernent la résolution d'incidents et 255 des demandes de services. Des chiffres stables par rapport aux demandes de l'année précédente, en raison du changement d'un grand nombre de postes en 2015. La hotline informatique traite un volume en moyenne de 100 appels téléphoniques par semaine, avec un taux mesuré de 5 % de non-réponse immédiate.

### E-ADMINISTRATION

La collectivité est résolument engagée dans l'amélioration du service rendu aux usagers par des télé-services web. Sur son site internet, ils peuvent ainsi accomplir, après ouverture d'un compte, une douzaine de démarches dématérialisées, telles que candidater aux avis de vacances de poste, faire une demande de permis de chasse, demander des renseignements fonciers ou d'urbanisme. En 2015, 3 605 nouveaux comptes ont été créés et 2 005 démarches en ligne ont été effectuées (+ 38 % par rapport à 2014).



298,4 MILLIONS  
DE FRANCS CFP  
D'INVESTISSEMENTS  
EN 2015

## SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE

Le projet de sécurisation, démarré fin 2014, a été poursuivi. Il vise à maintenir autant que possible la continuité du service rendu en cas de sinistre complet sur un site central ou, à défaut, de permettre le redémarrage de l'activité dans un délai minimum. Ainsi la direction a effectué la mise à niveau du réseau, la mise à jour des systèmes de virtualisation et la mise en place d'un système de gestion de stockage réparti sur les deux sites.

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DANS LES COLLÈGES

En matière de développement des infrastructures numériques dans les collèges, un important travail de concertation a conduit à la rédaction d'un document référentiel qui cadre l'évolution des infrastructures de collèges dans tous les aspects : matériels, services, accompagnement... Par ailleurs, la DSI a conçu plusieurs cahiers des charges techniques pour la mise à niveau du câblage des collèges (Tuband, Kamere, Katiramona et Koutio) et a suivi les chantiers de trois collèges.

## APPLICATIONS

Pour une meilleure efficacité de l'action provinciale, la province Sud a continué à améliorer, à mettre à jour et à maintenir les 79 applications existantes et à créer de nouvelles applications pour répondre aux besoins des métiers.

## NOUVELLES APPLICATIONS

Huit nouvelles applications ont été développées en 2015 :

- ZEN : permet la dématérialisation des congés et de plusieurs démarches des agents
- EDUCASUD : gestion des élèves et des écoles (3<sup>e</sup> volet)
- TRAPAR : suivi des procès-verbaux dressés par les gardes nature
- BEST : gestion des bourses d'études supérieures
- CVL – mobile : application mobile permettant les saisies liées aux inspections des centres de vacances et de loisirs
- HIBOG : instruction des dossiers de construction de logements
- Application de catalogage des données géographiques

## NOUVEAUX PROJETS

Plusieurs projets ont été engagés :

- SALSA : suivi du courrier et des projets d'actes
- LOGIC : gestion des dossiers des ICPE
- CRE : centre de ressources environnementales
- TIARHE V9 : changement de version du logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie
- Site web provincial : audit préalable à une refonte
- SIG DFA : mise à disposition d'un outil géographique partagé
- Asclépios WEB : étude d'une nouvelle version, web, du logiciel de gestion des centres médicaux
- CVP – VAPT : gestion des aides aux centres de vacances et de loisirs (vacances pour tous)
- Agribase : suivi des exploitations agricoles (refonte)

# DIRECTION



# DES RESSOURCES HUMAINES

## DRH

La Direction des ressources humaines, forte de ses 42 collaborateurs, est chargée de mener, au profit de 2 500 agents provinciaux, en lien avec les autres directions provinciales, des activités de pilotage stratégique : préparation et diffusion du bilan social, relations sociales, gestion du comité technique paritaire, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle réalise également de la gestion opérationnelle (recrutement, évaluation, formation, carrière, conseil), elle se charge aussi de l'élaboration des paies et des contrats de travail. D'autre part, elle mène des activités de prévention et de soutien des agents provinciaux (médecine du travail, psychologue). De plus, la DRH pilote le Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) qui vise à insérer professionnellement et socialement les demandeurs d'emploi.



**Budget masse  
salariale :  
20 milliards de  
francs CFP.**

### RECRUTEMENTS

En 2015, 238 agents ont été recrutés sur postes permanents (hors enseignants) dont 51 % ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréat de concours ou recrutement sur titre). 304 appels à candidatures ont été lancés sur des postes dont une quarantaine a été redéployée.

### FORMATION

966 agents (hors enseignement) de la province Sud ont suivi au moins une formation en 2015. Elles ont concerné essentiellement : l'hygiène et la sécurité, les ressources humaines et le management, particulièrement la gestion des tensions avec le public, l'accompagnement scolaire et l'élaboration et la conduite de projets. La demande en formation a baissé de 7 % par rapport à 2014, en revanche les formations suivies et validées sont en progression de 6 %.

• **Budget** : **176,9 millions de francs CFP dont 43 millions en budget propre, les 75 % restant sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institution de Formation à l'Administration Publique).**

### PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif vise à donner des demandeurs d'emploi une expérience du monde du travail, valorisable auprès de futurs employeurs.

En 2015, 344 nouvelles personnes ont ainsi bénéficié d'un contrat à temps partiel. Les capacités d'encadrement des services d'affectation font partie des critères évalués avant d'ouvrir un nouveau poste, au même titre que les besoins à satisfaire. Environ 50 % des PPIC sont affectés dans une direction de la province, 30 % dans une commune et 20 % dans une association.

À la demande des bénéficiaires de contrats PPIC, 188 actions de formation ont été organisées et pilotées par la DEFE et la DRH, principalement dans les secteurs du secrétariat, de la comptabilité, des ressources humaines, de la préparation aux concours et de la sécurité.

# 3 000

AGENTS RÉMUNÉRÉS  
PAR LA PROVINCE :

- 2 500 AGENTS PERMANENTS
- 160 AGENTS RECRUTÉS  
EN REMPLACEMENT, DONT  
ENVIRON 115 INSTITUTEURS
- 340 AGENTS RELEVANT DU PPIC

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La DRH a poursuivi ses efforts d'amélioration des conditions de travail des agents de la collectivité, à travers diverses actions notamment le renforcement des réunions de la cellule prévention avec le médecin du travail, ainsi que le lien avec les directions dans ce domaine. Le médecin du travail a procédé à l'évaluation d'une dizaine d'unités de travail en 2015 en complément des visites régulières sur les sites excentrés (écoles et communes de l'intérieur notamment).

## AGENTS/ADMINISTRATION : EN MODE ZEN

La mise en place de l'application numérique ZEN a nécessité de nombreuses réunions d'information et de formation tant à Nouméa qu'en brousse. Cette application apporte de nombreuses nouveautés pour l'ensemble des agents : accès aux données

personnelles, bulletin de paie, données de carrière, demandes de congés, EAE... D'autres fonctions seront déployées et permettront la gestion des demandes informatiques et de fournitures.

## MODERNISER LA FONCTION PUBLIQUE

La DRH a participé aux groupes de travail organisés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, à la suite du séminaire relatif à la modernisation de la fonction publique et en lien avec les partenaires sociaux, organisations syndicales et employeurs publics. Ces travaux devraient aboutir à l'adoption cette année des projets de textes relatifs à la promotion de l'emploi local dans la fonction publique, un plan d'intégration en faveur des agents non titulaires des collectivités, ainsi que la représentativité syndicale dans le secteur public. En 2016, la poursuite des travaux portera notamment sur le statut des agents non titulaires, la refonte du statut général de la fonction publique et la mise en place d'un centre de gestion.

# DIRECTION



# JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## DJA

45

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

La Direction juridique et d'administration générale (DJA), avec ses 49 agents, a pour mission de délivrer un conseil juridique auprès de l'exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Il lui revient la charge d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions et d'organiser les travaux de l'institution (séances de l'assemblée de province et celles de son bureau, réunions des commissions intérieures). Elle assiste les directions, sur le plan juridique, dans l'élaboration des projets de réglementation et rédige ceux qui sont confiés à la direction, les dossiers relatifs aux groupements de droit particulier local, ainsi que ceux relatifs aux débits de boissons. La DJA coordonne aussi les circuits d'instruction et de validation des projets de textes, les circuits de signatures des projets de courriers, et assure un contrôle qualité des courriers ou actes soumis à l'exécutif ou au secrétariat général. Elle gère les relations entre l'administration et les usagers notamment en matière d'accueil du public. Enfin elle assure l'administration des moyens mobiliers et immobiliers dont la gestion lui est confiée, notamment le bâtiment du centre administratif de la province Sud (CAPS). Enfin, elle administre l'application provinciale de gestion des actes et du courrier, utilisée par plus de 300 agents, et accompagne au quotidien les utilisateurs via une « hotline » et par l'organisation de formations.

Elle gère un budget de **1,294 MILLIARD DE FCFP** :  
**391 MILLIONS** pour ses missions  
**903 MILLIONS** pour le compte de la présidence, du secrétariat général, la cellule communication, la Maison de la femme, la Délégation à la jeunesse, service de l'intendance

### ZOOM SUR LES DÉPENSES :

- Subventions « Relations publiques » : 5,2 MF
- Coopération régionale : 30,75 MF
- Dommages-intérêts : 13,33 MF
- Travaux Hôte de la province Sud : 13,99 MF
- Travaux CAPS : 5,59 MF

16 272



APPELS TÉLÉPHONIQUES  
REÇUS

## RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES

### Débit de boissons

La compétence en matière d'instruction et de délivrance des autorisations individuelles a été déléguée aux communes de Nouméa, Dumbéa, Païta, Bourail et La Foa. Concernant les autres communes, le service des relations administratives a traité 48 demandes dont 16 pour des ouvertures.

### GDPL

En 2015, le service des relations administratives a traité 15 déclarations de groupements de droit particulier local (GDPL), sur Boulouparis, Bourail, Dumbéa, La Foa, Mont-Dore, Nouméa, Yaté et Païta.

## ÉTUDES JURIDIQUES

180 demandes d'études juridiques ont été examinées en 2015, elles concernent des problématiques particulières ou des projets de texte pour le compte de l'exécutif, du secrétariat général ou encore des directions : 59 % ont été traitées, 19 % sont toujours à l'étude, 17 % ont été classées sans suite et 5 % sont en cours de visa.

• 173 productions juridiques (hors contentieux)

• 56 dossiers contentieux traités

• 75 dossiers para-contentieux traités

• 109 dossiers para-contentieux arrivés

## VIE INSTITUTIONNELLE SOUTENUE

Sur toute l'année 2015, l'assemblée de province s'est réunie en séance plénière à 12 reprises et son bureau (BAPS) a tenu 48 séances. 68 réunions de commissions intérieures ont été organisées, dont 16 concernaient le développement économique.



17 493



PERSONNES ACCUEILLIES

Consommation de fournitures administratives : - 40 % par rapport à 2014.



## LES PROJETS D'ACTES TRAITÉS

	TOTAL
Arrêtés	3 254
Conventions	723
Délibérations APS	52
Délibérations BAPS avec Pré-Instruction	208
Délibérations BAPS Simple	626
Marchés	76

# SERVICE DE LA COMMUNICATION

## SCOM

Le service communication de la province Sud a la mission de porter les actions de l'institution à la connaissance de la population et de les valoriser. Il dispose des outils les plus modernes de communication mis en œuvre par trois pôles : rédaction, Web TV, marketing.

### MIEUX COMMUNIQUER

Dès 2014, la politique de communication de l'exécutif a fixé deux priorités au service : transparence et optimisation budgétaire. Le budget communication a ainsi été baissé de 50 millions par la réduction des prestations extérieures, l'arrêt ou la diminution très sensible des productions magazines (Tazar, Horizon Sud) au profit du numérique, une plus grande coopération entre les directions et le service communication, une rationalisation des campagnes de communication.

Budget 2013 et 2014 :

**270 MILLIONS DE FRANCS CFP / AN**

Budget 2015 :

**220 MILLIONS DE FRANCS CFP,  
SOIT UNE BAISSE DE 20 %**



137 vidéos diffusées  
sur la chaîne WebTV  
de la province Sud en 2015





4 302 FANS  
FACEBOOK AU  
31 DÉCEMBRE 2015  
CONTRE 2 942  
FIN 2014

## WEBTV : UNE INNOVATION, UNE RÉVOLUTION

L'exécutif provincial a fait le choix du développement des outils numériques de communication. En 2015, la province Sud est devenue la première collectivité calédonienne à se doter d'une Web TV, chaîne TV sur Internet : [webtv.province-sud.nc](http://webtv.province-sud.nc). Entre mai et décembre 2015, ce ne sont pas moins de 137 vidéos qui ont été produites et diffusées sur la chaîne WebTV de la province Sud !

## LA TRANSPARENCE

Informier les habitants de la province Sud et les faire participer à l'action provinciale, est un axe majeur de la communication. Via les sites Internet provinciaux, il est désormais possible, par exemple, d'avoir accès à l'ensemble des informations relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). De la même manière, ont été mises en place les consultations publiques avec la possibilité de recueillir les avis des administrés au travers du site Internet.



# INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE SUD



**103 PARTENAIRES**  
**ANALYSÉS REPRÉSENTANT**  
**7,520 MILLIARDS**  
**DE SUBVENTIONS**

## SECTEURS SUBVENTIONNÉS EN MILLIONS DE FRANCS CFP :

**Formation & Éducation : 1920**

**Tourisme : 937**

**Insertion : 824**

**Transport &  
Infrastructures : 824**

**Santé & Solidarité : 699**

**Logement : 538**

**Administration : 437**

**Développement  
économique : 290**

**Agriculture : 282**

**Culture : 230**

**Sport & Loisirs : 173**

**Environnement : 172**

**Patrimoine : 87**

**Communication : 62**

**Handicap : 46**

Une inspection générale de la province Sud a été créée par délibération n° 23-2014 du 17 octobre 2014 avec une mission générale de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière.

## CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

En 2015, l'inspecteur général a réalisé 5 contrôles de conformité, 3 sur des signalements de cas par le secrétariat général et 2 thématiques proposées par l'inspection générale. Les trois signalements ont été traités à l'échelle individuelle, mais également en tentant de répondre aux problématiques organisationnelles des services afin de minimiser les risques juridiques et financiers et d'améliorer la performance. Outre les éventuelles conséquences judiciaires, tous les contrôles ont fait l'objet de recommandations réglementaires, pratiques, organisationnelles ou en termes de formation qui seront suivies. Le premier contrôle thématique portait sur la commande publique de moins de 20 millions de francs, représentant une masse totale de 4,561 milliards pour 19 525 mandats en 2014. Cette tranche n'étant pas soumise aux règles contraignantes portant réglementation des

marchés publics, il était utile de s'assurer que ce champ de la commande publique était maîtrisé en termes de risques, d'égalité de traitement des candidats, de liberté d'accès à la commande publique, de transparence des procédures. Des recommandations ont été préconisées à l'échelle provinciale et de chaque direction. Parallèlement, l'inspecteur a rédigé un guide de la commande publique présenté devant 250 agents concernés.

## CELLULE DE CONTRÔLE DE GESTION

En 2015, la cellule de contrôle de gestion a réalisé 4 audits. Ces audits ont été accompagnés de recommandations qui doivent être mises en œuvre par les entités auditées et suivies par les services concernés de la province Sud. En parallèle des audits menés, la cellule de contrôle de gestion a également réalisé l'actualisation annuelle des 103 synthèses financières de satellites subventionnés, représentant un budget de 7,5 milliards de francs ainsi que le suivi financier de la trésorerie et des ventes pour les ZAC DSM et PANDA.

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2015

